MARCHÉ MONÉTAIRE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Billets du trésor des Etats-Unis ... à 1 p.c. dec.

Billets de la Banque Consolidée ... [illegible]

do Citoyens ... [illegible]

do Améliorations ... [illegible]

do Atchafalaya ... [illegible]

do Exchange ... [illegible]

do Orléans ... [illegible]

do de la 1re Municipalité ... [illegible]

do Alabama ... [illegible]

do Kentucky ... [illegible]

do Tennessee ... [illegible]

do Ohio ... [illegible]

do Illinois ... [illegible]

do Indiana ... [illegible]

La vente de coutellerie, pianos, verres et plaqués anglais, &c. &c. à l'Auction Mart de J. A. Beard et Richardson, rue du Champ, est annoncée comme devant avoir lieu aujourd'hui à 10 heures. L'attention du public est appelée sur cette vente.

Quelques belles peintures chinoises seront aussi offertes en vente. 30 dec

DERNIERES DATES.

Boston	dec 13	Londres	nov 18
New-York	dec 20	Liverpool	nov 19
Philadelphie	dec 20	Paris	nov 16
Baltimore	dec 21	Havre	nov 17
Washington	dec 21	Bordeaux	nov 12
Charleston	dec 23	Vera-Cruz	nov 26
Havane	dec 22	Mexico	nov 24
Galveston	dec 24	Tampico	oct 26

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Jane Rose, Crabtree, Liverpool, Jackson & co

Brick Toronto, Pates, Boston, Merritt & Co

Victoria, Young, Nassau, N P.

A & J Dennistoun & co

Washington, Dyer, Philadelphie, J H Ashbridge

Goel. Commercial, Patterson, Mobile, C D Lehman

Swallow, Shannon, Apalachicola, Rogers & co

Julia Ann, Curtiss, Tampa Bay, Capt

Oliva Brickle, Vincent, Port Spain et Trinidad, Webster & Morton

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Crowell, des Passes—avec le navire Everhard

Bateau de remorque Invincible, Hawrin, des Passes.

Bateau de remorque Persian, Ritdie, des Passes.

Navire Everhard, Harke, de Brême.

Navire Agnes, Bosse, de Brême

Barque Brad Ferry, Chase, de Baltimore.

Brick Queen Victoria, Tucker, de Port Spain.

Goel. Wm. Hart, Gandy, de Philadelphie.

Goel. Jas Marsh, Poland, de Mobile.

Goel. Charlotte, Best, de Mobile.

Goel. Louisiana, Eddy, de la Havane.

Goel. Caroline, Patten, de la Mobile.

Steamer Kina, Casie, Natchez.

Sultana, Pease, Vicksburg.

Mary Tompkins, Walter, St. Louis.

Majestic, Bennett, Cincinnati.

Feliciana, Coleman, Louisville

H. S. Thibodeaux, Batchelder, Cincinnati.

Ohio Belle Jones, Cincinnati.

Express Mail, Halterman, Little Rock, A.K.

Berkshire, Herman, Lafourche.

James L. Day, Reynolds, Mobile.

Col. Woods, Woods, St. Louis.

Victress, Montgomery, St. Louis.

Montgomery, Bullard, Louisville.

Talleyrand, Hunter, de Nashville.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $4 50 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 39 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 1er. janvier 1844.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 49 onces. WM. FRERET, Maire.

Nouvelle-Orléans, le 29 décembre 1843

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

Compagnie d'Assurance Hartford, de Hartford.

LES soussignés ayant été nommés agens de cette compagnie sont prêts à assurer contre toutes pertes ou dommages causés par le feu, sur batisses et marchandises, pour un montant n'excédant pas $10,000, ou tout au tre risque. TUFTS & HOBART,

30 dec 20, Gravier

A LOUER—La maison en bois, sise à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Celeste, s'adresser à PETERS & MILLARD,

30 dec 31 et 35, Vieille Levée.

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la paroisse d'Orléans, que la collecte des taxes d'Etat sur propriétés foncières et sur esclaves pour l'année expirant le 31 décembre 1843, commencera le premier de février prochain (1844).

Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1843.

J. B. D. VOISIN, Collecteur.

3 dec—2m 2pa

CIGARES DE LA HAVANE—24,000 en débarquement de la goelette Louisiana, à vendre par

30 dec J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

SUCRE BLANC DE LA HAVANE, à vendre par

30 dec J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

CONFITURES de la Havane, à vendre en magasin par

30 dec J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

TABAC—Feuille de la Havane, à vendre par

30 dec J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

SUCRE—raffiné de Boston—150 barils en débarquement et en magasin, à vendre par

NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

BLANC de baleine—200 caisses à vendre par

NORCROSS & FOSDICK,

30 dec 40 Gravier.

RIZ—40 barriques, à vendre par

30 dec NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CLOUS—50 barils assortis de Boston, à vendre par

30 dec NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

HUILE de baleine—50 barils à vendre par

30 dec NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

ESPRIT de térébenthine—50 barils à vendre par

30 dec NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

SUCRE de la Havane—50 caisses blanc, à vendre par

30 dec NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

MAIS blanc—365 sacs en débarquement, à vendre par

L. V. HUBBARD & Co.

30 dec 95, Tchoupitoulas.

CIGARES—1000 en débarquement de la goelette Fomas de Sisal, à vendre par

30 dec E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

SUCRE—85 caisses jaune en débarquement de la goelette Fomas de Sisal, à vendre par

30 dec E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

CAFE—150 sacs en débarquement de la goelette Louisiana, à vendre par E. TROISGROS,

30 dec 26, Vieille Levée

PLOMB de chasse—37 barillets en débarquement du steamer Mary Tompkins, à vendre par

MERLE, BEYLLE & Co.

30 dec 45, Vieille-Levée.

CAFE—8 sacs vert de la Havane, à vendre en débarquement de la barque Louisiana, par

MERLE, BEYLLE & Co.

30 dec 45, Vieille-Levée.

HUILE de baleine blanchie et non blanchie, en magasin, à vendre par LINDSEY & RUSSELL,

30 dec 93, Tchoupitoulas.

SAVON—200 caisses à vendre par

LINDSEY & RUSSELL,

30 dec 93, Tchoupitoulas.

BOEUF MESS—20 demi barils, à vendre par

LINDSEY & RUSSELL,

30 dec 93, Tchoupitoulas.

CARREAUX de Vitre et Blanc de Plomb—4000 caisses, dimensions assorties de 8 X 10 à 20 X 24. Les manufacturiers se retirant des affaires désirent clore sans délai. 50 barils blanc de plomb de Philadelphie en barillets de 25 à 100 livres, garanti, à vendre par

JARVIS & ANDREWS, 20, Commune.

JARVIS & ANDREWS, 20 Commune, offrent à vendre actuellement, en débarquement et en magasin: Un grand assortiment de médicaments, teintures, peintures à l'huile, à vendre à bas prix pour du comptant ou de bons billets de la ville. 30 dec

AVOINE 149 sacs en débarquement du steamer Victress, 350 do en débarquement d'un chaland, à vendre par PRICE & FROST,

30 dec 20, Poydras

BOEUF, porc et graisse de différentes descriptions, à vendre par PRICE & FROST,

30 dec 20, Poydras

VERRES à vitres—422 caisses 8 X 10, 10 X 12, 12 X 18, 12 X 20 14 X 18 à vendre à bas prix pour clore par

30 dec PRICE & FROST, 20, Poydras.

TABAC manufacturé—6 caisses à vendre à 9 cents par

30 dec PRICE & FROST, 20, Poydras.

SALAERATUS—26 caisses de Boston, à vendre par

30 dec PRICE & FROST, 20 Poydras.

FICELLE d'emballage—16 rouleaux du Missouri à vendre par PRICE & FROST,

30 dec 20 Poydras

TOILE et Corde d'emballage—25 pièces et 25 rouleaux du Kentucky, à vendre par

GEO. & ROBERT BUCHANAN & Co,

30 dec 83, Tchoupitoulas.

EAU DE VIE et Genièvre de New York, à vendre par

30 dec L. CANTIN, 42 Gravier

MARCHANDISES DIVERSES—400 pièces Toile d'emballage—500 rouleaux Corde—3000 livres Ficelle manufacture de Maysville et Fulton.—500 barils Porc [illegible] do prime.—50 dito M. O.—100 barils Boeuf à [illegible]—1000 barils graisse.—10 barils dito.—100 [illegible] de Blue Lick.—30 barriques plats côtes—30 [illegible] 20 rouleaux Cuir à semelles, à vendre par

SHULTZ, HADDEN & LEACH,

30 dec 26, Poydras.

GRAINES FRAICHES POUR JARDINS, *Garanties.*

A vendre par WILLIAM DINN,

[illegible] assortiment de Graines et de Fleurs, No. 14 rue de la Commune encoignure Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

LES marchands de la campagne, trouveront à s'assortir par caisse pour le détail, de $10 à $100 de graines qu'ils [illegible] dans le catalogue. Les habitans pourront aussi se procurer des caisses bien assorties de $5 à $20. Les jardiniers pourront aussi trouver à s'assortir des meilleurs articles à des conditions raisonnables. Aussi: Charrues, moulins et autres instrumens aratoires.

Il vient aussi de recevoir par la barque Sara Hand, de Philadelphie, un assortiment d'arbres fruitiers, consistant en Pêchers, Poiriers, Pommiers, Pruniers, Cerisiers, Abricotiers, &c.

Ainsi que: plans de vignes, Camellia Japonica, Daphné, &c. 30 dec

VINS, EAU DE VIE ET LIQUEURS

LES soussignés offrent à vendre à prix réduits, un assortiment des meilleurs vins et liqueurs importés dans ce pays, savoir:

VINS DE BORDEAUX en barriques et demi-barriques—Vieux Chateau Lafitte, vieux St Julien, vieux St. Emilion, vin Médoc vieux, St. Julien et Margaux pour l'usage de famille, dito bon ordinaire St. Estèphe, Montferrand, &c.

VINS DE BORDEAUX en caisses 500 caisses des meilleurs crûs tels que: Chateau Haut Brion (Larrieu) Chateau Haut Brion (Beyerman) Chateau Gruau Larose (Balguerie) Chateau Lafitte (Dufour Cebarte) Chateau Léoville, Chateau Lambert (Laugaudière) St. Emilion, Branne Mouton St. Julien, St. Estèphe, &c.

VINS BLANCS—Haut Sauterne, dito Chateau d'Yquem, Haut Barsac en caisses de 12 et 24 demi bouteilles, dito en barils, vieux Sauterne première qualité.

VINS DU RHIN—Hochheimer, Rudesheimer, Marcobrunner, de 1834.

BOURGOGNE—Chambertin, Clos de Vougeot, Chablis, Romanée, Beaune, Bourgogne mousseux.

MADERE ET SHERRY—En caisses, barils et damejeannes, importés dans le pays depuis [illegible]

PORTO—De différentes qualités en caisses, barils et damejeannes.

EAU-DE-VIE supérieure fine champagne, de Castillon, [illegible]

VIEUX COGNAC—1ère preuve de Seignette, dito 4me. preuve de Dupuy et Castillon par barils et damejeannes.

RHUM DE LA JAMAIQUE—Vieux Irish whiskey, dito Ecossais très vieux, eau-de-vie de pêches, genièvre de Hollande.

LIQUEURS SUPERFINES assorties de Paris et Bordeaux, dito de la Martinique dans en flacons. Aguirre et Lacroix, curaçao, marasquin véritable d'Italie, Curaçao de Hollande, eau-de-vie de Dantzick, crème de thé, absynthe suisse supérieure, guignolet d'Angers, anisette de Bordeaux, rossolio, wine bitters, London porter et bierre d'Ecosse de première marque et de nouvelle importation &c. &c. LOREILHE & Co.

30 dec Encoignure Royale et Douane

GORDON PLUMMER,

Arbitre pour les avaries de Navires,

(Au bureau de G. R. Stringer Not. Pub.) No. 34, rue de la Comp.

REFERENCES:

MM. S & J P. Whitney & Co—Nouvelle-Orléans.

Th. H. Conneau courtier d'assurance, N. York.

Jas. H. Adams, Président de la Comp. d'Ass. N. E. M. Boston.

Sam. G. Walker, courtier d'Assurance, Philadelphie.

[illegible] Prescott, Partee, Avaries &c. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

COUR DE PAROISSE.

Pierre Dupeux contre ses créanciers.

PAR ABAT, Encanteur.

IL sera vendu le samedi 6 janvier 1844, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 30 Novembre 1843, et à la requête du syndic des dits créanciers, les propriétés et actions ci-après décrites, abandonnées par le failli à ses créanciers:

1o. Vingt lots de terre situés à Felixburgh, comté de Hancock, Etat du Mississipi, près la Passe Christiane, désignés par les Nos. 38, 39, 40, 41, 44, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 70, 71, 72, 73, 78, 79, 80 et 81, tels que les dits lots mesurent et sont plus amplement désignés dans l'acte de vente passé le 19 novembre 1839, pardevant E. Barnett, notaire public.

2o. Huit lots de terre désignés par les Nos. 5, 6, 7, 8, 19, 20, 21 et 22, de l'ilet No. 47, borné par les rues Claiborne, Bienville, Derbigny et Conti. Les lots Nos. 5, 6, 7 et 8, mesurent chacun 25 pieds 6 lignes face à la rue Claiborne, entre les rues Bienville et Conti, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, lignes parallèles, et les Nos. 19, 20, 21 et 22, mesurent chacun 25 pieds 6 lignes face à la rue Derbigny, entre Bienville et Conti, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, lignes parallèles; suivant acte passé pardevant A. Mazureau, notaire public le 1er. juin 1840.

3o. Un lot de terre désigné par le No. 4, sur un plan fait par Bourgerol, voyer de la Municipalité No. 1, le 10 octobre 1840, et annexé à un acte passé le 27 octobre de la même année, pardevant Foulon, notaire public. Le dit lot mesurant 24 pieds 8 pouces 9 lignes sur la ligne du fond du lot portant aussi le No. 4, et dont il est le prolongement à partir de la ligne de profondeur qui le sépare du lot No. 5, 61 pieds 3 pouces de profondeur sur cette dernière ligne, et 61 pieds 3 pouces 5/8 sur l'autre ligne, et 24 pieds 8 pouces 9 lignes sur la ligne du fond.

Le lot de terre est sans issue sur la voie publique.

4o. Un lot de terre situé dans le faubourg Tremé, désigné par le No. 41, faisant face à la rue des Remparts, entre Ursulines et Chemin du Bayou, mesurant 38 pieds de face à la rue des Remparts, sur 100 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare d'une autre portion du lot No. 41, et 130 pieds 6 pouces 6 lignes aussi de profondeur sur l'autre ligne, et 46 pieds 9 pouces sur la ligne du fond. Ce lot n'est qu'une portion du dit lot No. 41, et est le plus près de la rue du Chemin du Bayou.

Ensemble la maison et la cuisine à étages en briques qui se trouvent sur le dit terrain.

5o. Un lot de terre situé au faubourg Tremé, dans l'ilet compris entre les rues St. Claude, Tremé, Quartier et le chemin du Bayou, désigné par le No. 1, et formant encoignure; mesurant 31 pieds 4 pouces face à la rue Tremé, 73 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue du Quartier, 31 pieds de largeur dans la ligne du fond. Ensemble avec la cuisine haute en briques qui se trouve sur le dit lot de terre.

6o. Un terrain désigné par le No. 27, formant l'encoignure des rues Robertson et Chemin du Bayou, mesurant 30 pieds de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de 112 pieds 1 pouce 6 lignes face à la rue Robertson, 110 pieds 4 pouces 9 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 28, et 30 pieds de largeur dans la profondeur, avec toutes les batisses qui s'y trouvent, consistant en une maison de 110 pieds de bâtisse briquetée entre poteaux, latrines et puits.

7o. Une portion de terre située derrière la propriété de Philip Rost, h. c. l., dont elle faisait partie, le dit Rost s'étant réservé toute la partie faisant face au chemin du Bayou, laquelle mesure environ 30 pieds de face sur la ligne du fond du lot de terre du dit Rost sur 64 pieds de profondeur, ce lot est sans issue sur la voie publique.

8o. Seize lots de terre, situés dans le faubourg Washington, district d'Ousson, désignés par les Nos. 1, 2, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, de l'ilet No. 14, qui se trouve borné par les rues Féliciana, Joséphine, Clouet et Célestine, et deux lots désignés par les Nos. 11, et 12 de l'ilet No. 37, même faubourg, font face à la rue Clouet. Le tout suivant un plan dressé par L. Surgi, en date du 18 mai 1836, annexé à un autre acte au rapport de Carlisle Pollock, notaire, en date du 2 aout de la même année, tels que les dits lots mesurent et sont plus amplement désignés dans l'acte de vente passé à Pierre Dupeux, le 19 septembre 1840, pardevant L. T. Caire, notaire public.

9o. Quatre lots de terre situés derrière cette ville et dépendant de la ci-devant habitation Fleytas et désignés par les Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 30, d'après un plan dressé par Bourgerol, voyer de la Municipalité No. 1, en date du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de L. Hermann, le 11 mars 1837. Le No. un mesure 31 pieds 2 pouces face à la rue St. Pierre, 98 pieds 9 pouces et 7 lignes face à la rue Rocheblave et 99 pieds 9 pouces 6 lignes sur ligne de profondeur limitrophe à la propriété de la famille Coquet. Les Nos. 2 et 3 mesurent 33 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue Rocheblave, même mesure sur la ligne du fond, limitrophe à la propriété de la famille, Coquet; ces deux derniers lots, sont limitrophes entr'eux et ont 20 pieds sur la ligne qui sépare le No. 3 du No. 1, et 17 pieds 8 pouces sur l'autre ligne, de profondeur, limitrophe au No. 4; et le No. 4, 16 pieds 6 pouces 5 lignes face au chemin Carondelet, 98 pieds 8 pouces 6 lignes, face à la rue Rocheblave, 17 pieds 8 pouces sur la ligne de profondeur, limitrophe au No. 3, et 99 pieds 11 pouces 3 lignes à la ligne du fond limitrophe à la propriété de la famille Coquet.

10o. 314 actions au fonds capital de la Banque des Améliorations.

11o. 12 actions au fonds capital de la Compagnie des Architectes du huitième district.

Conditions—Les propriétés désignées par les Nos. 1, 2, 5, 7 et 9, un cinquième comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale sur les dites propriétés jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement les billets porteront un intérêt de 10 pour cent par an, sans que cette clause puisse autoriser les acquéreurs à retarder le paiement d'aucun billet.

Les actions, comptant; ainsi que les propriétés désignées sous les Nos. 3, 4, 6 et 8, l'acquéreur de la propriété No. 4, se chargeant en outre du prix de l'adjudication de payer à la Municipalité No. 1, une somme de $850 avec 6 pour cent d'intérêt jusqu'à réglement de compte, conformément à un acte pardevant M. de Armas, notaire public, en date du 24 juillet 1840.

Les actes de vente pardevant Charles Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession des susdites propriétés. Les propriétés dont les ventes ne seront pas passées dans les quinze jours qui suivront l'adjudication, seront revendues après dix jours d'avis dans deux gazettes, à la folle enchère des acquéreurs sans aucune autre notification. Nouvelle-Orléans, le 1er décembre 1843. 2 déc—2, 19 et 5 jan

ENTREE GRATIS.

COLLECTION de Tableaux de Howarth, à l'encoignure des rues Gravier et Carondelet. Ces Tableaux sont actuellement offerts en vente à l'amiable. 29 dec—3

NOUVELLE INVENTION MUSICALE.—Les amateurs de guitare sont informés qu'il vient de leur être arrivé quelques instrumens, nouvellement arrivés d'Europe, qui n'ont point d'égaux du son.

Leur force et leur brillant sont tels, que les meilleures guitares, faites jusqu'à ce jour, ne peuvent soutenir la comparaison avec celles qu'il a en vente.

H. BERNIOT,

29 dec—6 173, rue de Chartres.

F. & J LACOSTE, 105, Royale—En se rappelant au souvenir de leurs habitués et du public en général, leur offrent en débarquement du navire Vesta du Havre, Cravates pour hommes, telles que arabes, écossaises, Birmingham, moirées, satins, &c.; crêpes noirs diversés longueurs; rubans, taffetas et satin; satin noir pour gilets, velours noirs en pièces et dito rubans; papier pour soulier, bas de coton, blancs et gris, gants de bal, brosses à dents et un assortiment des plus complets de la parfumerie Moutpellier.

Ils reçoivent aussi en débarquement du navire America, venant de Bordeaux, liqueurs assorties, curaçao, marasquino, fruits à l'eau de vie, cerises, anisette, aussi un assortiment de seringues. 29 dec

PIANOS.

F. WEIL, Facteur de Pianos, rue Royale, No. 321,

VIENT de recevoir par les navires Vesta, Narragansett et Adéle, un assortiment de Pianos de premier choix: Picolos, pianos verticaux et pianos carrés. Ces instruments, qui ont été fabriqués dans les ateliers de I. Pleyel & Co. à Paris, sur les ordres exprès de F. Weil, résistent parfaitement à l'influence du climat. Ils se distinguent tout à la fois par la grandeur du clavier, la beauté des sons et la solidité de la construction. 29 dec—6

J. F. BERCIER & Co—No. 61, Vieille Levée, offrent à vendre les articles suivants, en débarquement des navires Ville de Bordeaux et Chateaubriand, de Bordeaux, et de la barque Eliza de Boston,

55 barriques, Montferrand et St. Julien Médoc, 80 dito Queyries, 25 barils Barsac et Sauterne, 20 dito vinaigre de vin blanc, 25 caisses salaisons assorties, 20 dito Prunes en grand bocaux, 25 dito fruits à l'eau de vie petits flacons, 20 dito marasquino, 20 dito liqueurs superfines, 100 dito savon, J. Gould, No. 1, en caisses de 45 livres, 40 dito No. 1, 20 livres.

Aussi en Magasin.

60 barriques vin de Bergasse, 50 barils dito Grousset, 30 dito imitation madère, 10 demi pipes et 20 quarts pipes cognac 4me et 3me preuves, 50 paniers et 10 caisses bouteilles vides, 30 dito savon Winchester No. 1, 40 dito No. 2, 90 dito Jackson, 21 dito absynthe, 30 dito kirsch, 30 paniers guignolet.

Et un assortiment général de groceries. 29 dec

CHANDELLES—80 caisses Chandelles patente Stearine, imitation blanc de baleine, en débarquement du navire Louisa, à vendre par E. & E. DAVIS,

29 dec 100, rue du Camp.

BLANC DE baleine—250 caisses et demi dito, en débarquement des navires Louisville et Louisa, à vendre par E. & E. DAVIS,

29 dec 100, rue du Camp.

SALERATUS—50 barils Saleratus de Boston, qualité supérieure, en magasin à vendre par

29 dec E & E DAVIS, 100, Camp.

WAGGONS pour boeufs et chevaux, à vendre par

29 dec J D DENEGRE, 27, Vieille Levée

BROUETTES de John Woods d. Philadelphie, en débarquement de la barque Joshua Emlen à vendre par

29 dec J D DENEGRE, 27, Vieille Levée

ROUES de voitures, de la manufacture de John Wood à vendre en débarquement de la barque J. Emlem, par J. D DENEGRE,

29 dec 27, Vieille Levée

CHARRETTES, de la manufacture de John Wood, à vendre par J D DENEGRE,

29 dec 27, Vieille Levée

VIEILLES EAUX-DE-VIE DES ANNEES 1805, 1815 ET 1831.

VOR. ROUMAGE, No. 67, rue St. Louis, désirant clore de très anciennes consignations, offre à vendre à des prix très modérés,

35 demi pipes, quarts de pipe, et barils de très vieille eau-de-vie de Cognac, Fine Champagne des années 1805 et 1815, de la marque bien renommée de Lecocq.

21 demi pipes et quarts de pipes de Cognac Fine Champagne 1815 et 1821 marque Castillon. Elles sont garanties comme les plus parfaites qu'il y ait dans le pays.

Cerises à l'eau-de-vie, anisette, liqueurs, sardines à l'huile, macaroni, vermicelle, petits pois, cordages de toutes grosseurs, fil à seine, vin en barriques de toutes qualités, vin blanc en caisses, 50 douzaines fruits conservés dans leur jus. 22 dec—15

REÇU par le navire Vesta, du Havre, un joli assortiment de cotonnade nouvelle, très forte; Mouchoirs Madras, nouveaux dessins; Cachemir noir satiné; Chaussons en laine pour enfants; Chemises en laine très belle pour hommes; Parapluie en soie 30, 32 et 34 pouces; Ombrelles moire riche (soie anglaise); dito dito Douairière; Mouchoirs batiste fond chamois, grande nouveauté, dito dito brodés à rivière et à prix riche; dito dito ourlet et unis deux tous les prix; dito dito vignette en couleur et blanc pour enfants, Bretelles russe en gomme élastique; dito en coton double brauche; Gants filet égyptiens; dito en chevreau, chamois; dito castor et peau de daim très supérieur, et un grande quantité d'autres articles reçus antérieurement, à vendre à très bas prix par H. DE GOER & RIFFLARD,

27 dec 35 Chartres

AVIS.—A vendre deux bons nègres créoles, âgés l'un de 16 ans et l'autre de 30, s'adresser aux soussignés.

27 dec FORCADE & co, 13 Canal

SEL—300 sacs sel fin et 1833 sacs de gros sel, reçus par la barque Abigail de Liverpool et à vendre par

27 dec DUNCAN KENNEDY, 52, Toulouse

EN débarquement de la barque Guinare, de Bordeaux—30 barriques St Julien Médoc 1837, qualité supérieure—10 demi pipes eau-de-vie 1re preuve, J. J. Dupuy.—20 tierçons eau-de-vie 1ère preuve, marque Godard, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.,

27 dec 1-3 rue Royale.

ARPENTAGE, ARCHITECTURE ET DESSIN LINEAIRE.

F. M. CONNIER, ingénieur géomètre, ancien arpenteur-général de la Martinique et A. MAZZUCHELLI, architecte breveté de l'Université de Pavie, se chargent de toutes opérations d'arpentage et d'architecture, du relèvement des lignes et du partage des propriétés; de la confection de toutes espèces de plans de maisons et de terrains à vendre; du dessin de toutes sortes de machines; en un mot de l'exécution de tous les travaux relatifs au dessin linéaire et d'ornements.

Ils donnent également des leçons de dessin linéaire appliqué, selon le choix des élèves, à l'arpentage, à l'architecture et au dessin des machines, avec ou sans les notions préliminaires de mathématiques; de dessin à la plume et de tous les genres d'écritures d'ornements; et le soir, de six heures et demie à huit heures, un cours particulier pour les ingénieurs des machines à vapeur, les ouvriers mécaniciens, charpentiers, etc.

Leur bureau est établi Passage de la Bourse, No. 25, entre les rues Conti et Bienville. 3 nov—6m

LE public est prévenu de ne pas recevoir ni négocier une traite tirée par G. W. Turner par le soussigné et acceptée par lui, en date du 16 décembre 1843, et payable le 1er. janvier 1844, à l'ordre de A. Lester, de $2371. Cette traite ayant été obtenue sans valeur ne sera payée qu'autant que le soussigné y sera contraint par la loi.

W. C. BAKER,

27 dec—3 61, Commune

AVIS.

MR. CLISSEY, professeur de danse, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, que son académie de danse sera ouverte au No 4, rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, le 1er novembre, et qu'il commencera à donner des leçons dans les institutions de Made. Bournos, 14, rue des Remparts; Made. Granet, 20, rue Bourbon; Made. Montgomery, 12, rue Apollo; Mlle. Prescott, 201, rue du Camp, et à l'institution de M. J. F. Buffet, 58, rue Bourbon.

Une classe pour les Messieurs sera ouverte de 8 heures à 10 heures du soir. [illegible]

SAVON de Marseille—40 caisses à vendre par

31 nov AUGUSTE MOLIER, [illegible]

MARCHANDISES.

ETRENNES ! ETRENNES ! PRIX REDUITS.

LES soussignés donnent avis au public qu'ils vont mettre en vente pour le jour de l'an, un des plus complets et des plus variés assortiment de cartonnages, récemment reçus de Paris et destinés aux étrennes de jour de l'an, et qu'ils vendront tous ces objets à au moins 25 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

Ils donnent aussi avis que dorénavant ils feront une pareille réduction sur toutes autres marchandises, et qu'ils auront les bonbons fins assortis seront vendus à 75 cents la livre au lieu d'une piastre, prix ordinaire

COURVOISIER & Co,

23 dec—6 Encoignure d'Orleans et Royale.

BON MARCHÉ.

VENTE AU PRIX COUTANT.

B. O. VIGNAUD,

No. 41, rue de Chartres.

Voulant clore, vendra au prix coutant pour du comptant. Il engage le public à venir visiter son assortiment d'importation récente, composé des articles suivants:

MEUBLES & GLACES.

Glaces françaises de toutes grandeurs, meubles français, tels que armoires-commode, secrétaires de dames, toilettes, lavabos, tables rondes, dito à jeu, dito à ouvrage, guéridons, fauteuils, dito de bureau et de barbe, écrans, tabourets de piano, petits meubles divers pour enfants.

FANTAISIES POUR ETRENNES.

Tête-à-tête, verre d'eau, flacons, vases, jardinières, coupes, vide-poche, boîtes à poudre, veilleuses, encriers, garnitures de toilettes en porcelaine, décors et cristal, blanc et en couleur.

Boites à mouchoirs, à bijoux, à gants, à odeurs, à jeux; nécessaires de dame, dito de bureau; porte-montre, corbeilles, bénitiers, boites à ouvrage, à thé, à carte, &c. en palissandre, écaille et ébène.

JOUETS D'ENFANTS TRES NOUVEAUX.

ARTICLES DE MENAGE.

Porcelaine et verrerie par services ou au plus petit détail, cafetières patentées, garde manger, couvre-plats, porte-liqueur, porte-huiliers, plateaux, fontaines, pinceaux, crachoirs, cafetières, beurriers, chandeliers, bougeoirs, corbeilles, &c. &c. en plaqués et autres.

Pendules, vases à fleurs, lampes de cheminée, de corridor, de bureau, candélabres, portes chapeaux, ornements de porte, anneaux à rideaux et patères &c. &c. 6 dec.

DAVID & CHAPUS,

93, rue de Chartres.

EN débarquement des navires Ocmulgee et Louisville, de New York, et Louis XIV, du Havre, les articles ci-dessous à vendre à bas prix pour du comptant:

Marchandises du pays

30 caisses Indiennes assorties, nouveaux dessins,

20 balles coton écru 3/4.

10 caisses Merrimack noir bleu et couleurs,

5 do Mouchoirs coton façon foulards,

10 do Kentucky jeans, bleu, gris et noir,

10 do Coton blanc 3/4, 7/8 et 4/4,

2 do do 5/4 et 12/4.

2 balles Cotonnade à petits carreaux,

2 do Denims.

Articles de Fantaisie.

Rubans pour modistes, cols brodés et garnis, dentelles blanche et noire, entredeux bobinet et mousseline, tulle bobin large et étroit, do en pièce, fichus soie et velour pour dames, shalls de tous les genres, écharpes cachemire et mousseline laine et organdi, mérinos français et anglais, soirie noire pour robes, velour de soie et de coton, satin bleu et noir, bonnets de nuit pour dames, alpaca, chaussettes mousseline Suisse, nansou et jaconat blanc, voiles pour dames, barège vert en pièce, tartan bleu à carreaux, gants de Paris en peau, soie et coton avec et sans poignet élastique, pour hommes et femmes, cravates fantaisie longues et carrées, bas de cachemire pour hommes et femmes, gilets de laine et de coton, caleçons de couverture en molleton, do en laine, taveile rouge, jaune, verte et bleue, peignes de tous les genres, cuir français noir et couleurs modes, serge noire en soie, boutons, fil patente noir, bleu et blanc, aiguilles Padling, passe-galon, bourses en soie et coton, grand assortiment de bas et chaussons, &c. 19 dec

AU MAGASIN FASHIONABLE.

Rue de Chartres, 123, entre Saint Louis et Conti.

CORDEVIOLLE & LACROIX, ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général qu'ils viennent de recevoir par les navires Medford, South Carolina, Diadem, Taglioni et Narragansett du Havre, les articles ci-après, savoir:

Drap noir extra fin croisé,	do. unis, nuancés et dessins très variés.
do cachemire electoral;	Articles confectionnés à Paris:
do bleu anglais;	Habits, dernière mode de toutes nuances;
do do de F.;	Redingottes do do;
do do marine;	Habits de cheval do;
do vert russe;	Paletots seigneurial;
do do de cour;	do castor;
do do invisible;	do pilote;
do bronzé doré;	do drap caoutchou;
do do riche;	do Mackintosh;
do pluie d'or,	do twine;
do Amélie,	Pantalons, differ. genres;
do Ourika.	Gilets cachemire;
Pour Paletots	do do à palmes;
Drap castor,	do do à carreaux;
do seigneurial;	do velour dif genres;
do Ziberine,	do peluche;
do pilote,	do tartan &c;
Casimir, grande nouv.	do satin;
do Bonjean,	do Gourgouran;
do à raies;	do poil de chèvre;
do à carreaux;	do Valencias.
do à côtes;	
do zèbres et jaspés;	
do jockey club;	

Un grand assortiment de cravates et écharpes en soie et cachemire, gants Jouvin, couleurs assorties, bretelles soie et gomme élastique;

Chapeaux Pinaud, nouvelle forme;

Caleçons tricot à ceintures;

Fournitures de toutes espèces pour tailleurs;

Cravates sans coutures de toutes grandeurs, pour dames.

17 nov—30

CHEAP CASH STORE.

GRAND DEBALLAGE.

LES soussignés viennent de recevoir de Paris, par les navires South Carolina et Diadem, de très grands assortiments d'habits confectionnés, faits dans le dernier goût et des plus belles étoffes, qu'ils offrent à vendre à très bon marché et à des prix même plus bas que les années précédentes, tels que:

Paletots doublés soie, d'une forme nouvelle.

Pantalons casimir satin et cotelés noirs.

do. casimir fantaisie et écossais.

Gilets de cachemire et de satin noir.

Gants chevreau et castor, piqués double.

Chemises toile, calicot avec devants toile.

Caleçons de laine, mérinos et coton tricoté.

Chemises de peau do. do. do.

Chaussettes mérinos, coton et soie.

Cols satin unis, à noeud et écharpes.

Cravates taffetas et soie d'Italie, 3/4, 7/8, ourlées.

do. écharpes satin et soie fantaisie.

Bretelles soie, très riches et gomme élastique.

Robes de chambre cachemire et mousseline de laine.

Cravattes laine et bonneterie mérinos.

Habillemens pour enfans, dans le dernier goût de Paris.

do. pour cadets, un très grand choix.

Les soussignés offrent en outre:

Une belle partie de draps cachemire, de Pantalons de casimir français, de Bonneterie assortie et de Cravates noires, à vendre en gros.

Satin noir noire pour gilets. Drap de soie do.

Velours soie noire, etc. etc.

Les articles ci-dessus sont garantis de belle et bonne marchandise et à bon marché.

LOISON & SILVESTRE,

6 nov 36, rue de Chartres

EN DEBARQUEMENT du navire Mary Kingsland, venant du Havre:

2 caisses Chapeaux de soie dernière mode (de Laville)

1 dito Soieries assorties. 2 dito Mousselines de laine en couleur. 20 douzaines Cravates soie noire.

1 caisse Fichus mousseline de laine. 1 dito Rubans assortis 1 dito Tulle de soie 6/4 (à la Régence).

1 dito Shalls mérinos noir 6/4, 6/4 et 7/4.

10 douzaines Voilettes noires et blanches.

10 dito Gilets de cachemire.

Et une quantité d'autres articles.

Aussi en magasin:

Plusieurs caisses Indiennes, Denims, Cotons blancs et autres marchandises du pays.

Tous ces articles seront vendus à bas prix pour du comptant, par FREDERIC BONIS,

11 dec Encoignure Conti et Royale.

OUVERTURE de marchandises nouvelles—Lundi, 11 décembre les soussignés feront l'ouverture d'un grand assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir de France. Mousseline de laine superfine, dessins riches, do do cachemire, do do écossaises, cachemire imprimé pour robes, do à carreaux différents genres, soiries écossaises, glacées, do rayées satinées, de unies et façonnées glacées, poult de soie et gros d'Afrique glacés, lékin, unis, rayés, et façonnés glacés, moiré noir, qualité supérieure, do do rayées satinée, gros de Naples unis et façonnés, noirs, poult de soie noir et couleur, gros de Suisse et soie d'Italie, reps noir et noir bleu, florence couleurs assorties, satins noirs et noir bleu, do blanc, rose et bleu, chale, cachemire, satin et autres, mantelets noirs, unis et garnis, do en couleur, do noir moirés, cravates pour dames et mouchoirs fantaisie, ombrelles dernières et autres, mouchoirs batiste unis et ourlet—Ainsi qu'un grand assortiment d'autres articles français, anglais et américains

11 dec LORNE & FROIS, 21 Chartres

AVIS.

LES soussignés désirant réduire leur stock de marchandises sèches fraichement importées, informent respectueusement les marchands de l'Ouest et du Sud, ainsi que les habitans et planteurs, qu'ils vendront à très bas prix pour du comptant. L'attention des marchands et des consommateurs de marchandises sèches est particulièrement appelée sur les articles suivans qui viennent d'être reçus:

300 balles coton assorti, 50 balles linseys et kerseys épais, 75 balles couvertures épaisses assorties, 200 caisses indiennes américaines nouveaux dessins, 50 balles et caisses coton bleu, 20 balles coutil à matelas, assorti; 20 balles flanelles assorties, 10 caisses jeans du Kentucky à très bas prix, 5 caisses merinos anglais, 5 caisses alpacas, 5 caisses Madras, 5 caisses drap grande largeur, 6 caisses casimir à la mode, 50 caisses rubans assortis, 20 caisses gants, 500 douzaines bas assortis, 2000 dito coton assorti en bobines.

Ces marchandises sont FRAICHES et seront vendues pour du comptant aux plus bas prix du marché.

PEET & MORTON.

12 dec—3m 17, Chartres

A VENDRE par les soussignés—40 malles en cuir, garniture fer, 50 douzaines de mesure de poche 36 pouces, assortiment de parfumerie française, 3 caisses capsules cannelées, 4 dito agrafes grandes et petites.

DAVID & CHAPUS,

19 dec 93, rue de Chartres

POUR CLORE.

LES soussignés voulant clore, offrent à vendre en gros et en détail au plus bas prix, pour du comptant, leur assortiment général de marchandises sèches étrangères et du pays, consistant en:

Drap, pilot cloth, casimir, et tous les articles, convenables pour tailleur.

Mérinos français et anglais, alepine, mousseline de laine, flanelle, chale, &c., linge de table en tout genre, toile à draps 5/4 à 12/4, toile d'Irlande pour chemises, bretagne fil, platille blanche et écrue, coutil fil et ginga dito à matelat, colette, planter's duc, etc.

Coton blanc et écru, cotonnade, satinette, Kentucky jeans, bas en laine et en coton, foulards soie, mouchoirs batiste, mouchoirs mock Madras, shalls cachemire et imitation flanelle, moleton, calmouck, parapluie soie et en coton, mousseline blanche, brochée et unie dentelle, fil et en coton, crêpe, gants, tapis de Bruxelles et autres qualités. Rubans, soierie d'Italie, alpaca, etc. etc.

DURAND & UZURAU,

6 dec rue de Chartres 67, et rue du Canal, 14.

MARCHANDISES DE SAISON.

LES soussignés reçoivent et offrent à vendre à très bas prix pour du comptant:

Par l'Andelle du Havre:

Indiennes françaises tout à fait nouvelles; Mousselines laine, nouveaux dessins; Bas gris et écrus très grands, pour femme; Chaussons gris et écrus pour homme; Eau de Cologne très bonne qualité; Etoffes pour meubles, chamois, rouge et bleu, unies et satinées; Bordures assorties pour meubles; Ruban taffetas noir Nos. 1 1/2 à 6; Fil bleu en écheveaux, fil de Rennes, Satines barège, qualités assorties; Pélerines et mantelets en Hermine; Manchons en Lynx et autres nouveautés en fourrure; Schalls mérinos et cachemire, Gros de Naple et poult de soie noirs.

Par les navires Francis De Pau, Oconee, John Minturn et Orleans, de New York:

Un assortiment complet d'Indiennes en couleur étroites et larges; Indiennes Merrimack bleues et en couleurs; Bombazette et Alpines noires. Cotonnades bleues pour pantalons et pour robes de negresses; Flanelles rouges, blanches, jaunes et vertes; Apron checks, très petits carreaux; Cotons en bobines, Alexander, Orrell, Taylor et Haworth; Aiguilles Warren, sharpes et between; Linseys unis et à carreaux; un superbe assortiment de Foulards pour la poche; Percales blanches, cotons blancs et écrus; Chaussons en laine pour enfants; dito écrus et blancs pour homme; Chemises mérinos et caleçons, dito; Mérinos noirs et en couleurs.

En magasin récemment reçu, un assortiment complet de Marchandises Américaines, Françaises, Anglaises et Allemandes. FORCADE & Co,

21 nov 39, rue de Chartres.

DERNIEREMENT reçu par le navire Ville de Bordeaux et à vendre par les soussignés: 100 barriques vin rouge, Haut Brion, Montferrand, St. Julien et Chateau Margaux, 14 demi pipes eau de vie J. J. Dupuy, 650 caisses vin Rouge Lafitte, St. Julien et Chateau Margaux, 42 do vermicelli et macaroni, 30 demi barriques vin blanc, 25 barils vinaigre blanc, 24 paniers champagne, 7 caisses saucissons de Boulogne, 22 do. fruits conservés, 10 do sardines, truffes &c., 1 do articles pour étrennes, 200 paniers anisette, 76 caisses fruits à l'eau de vie, 30 do marasquino et curaçao, 100 paniers huile d'olive, 64 caisses absynthe et anisette, 10 dito caisses fruits à l'eau de vie, 20 dito liqueurs assorties, 56,000 bouchons. REYNAUD & FALLON,

14 dec 84, Tchoupitoulas

F & J LACOSTE,

105, rue Royale, entre Conti et St. Louis.

OFFRENT à vendre en débarquement du navire Louis XIV, venant du Havre:

Soieries diverses, châles velours écossais, thibets et barrèges, châles sergés, écharpes moirées et velours ottoman, gants et mitaines de soie; do. en thibets, mérinos et [illegible] ... [illegible]

AVIS LEGAUX.

Vente par le Juge de la paroisse Jefferson—Etat de la Louisiane.

SAMEDI 30 décembre à midi, à 11 heures A. M., à l'ancienne résidence de Étienne Destrigue, décédé, à l'encoignure des rues St. Amand et St. Andrew, ville de Lafayette, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse de Jefferson, et pour le compte de la succession de Etienne Destrigue.

L'esclave Mary, âgée de plus de cinquante ans.

Conditions de la vente, comptant.

[L. S.] Donné sous ma signature et le sceau, ce 28 novembre 1843. F. F. SMITH,

1 dec—3m 30 Juge

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.

Je certifie par le présent que le jugement dont la teneur suit a été rendu dans cette Cour le 22 juillet 1843—No. 15,800.—Marguerite A. A. Delarue, épouse de Joseph Traitcher, vs. Joseph Traitcher son mari. Décret: Il est ordonné, adjugé et décrété que la plaignante est séparée de biens avec Joseph Traitcher son mari, que la plaignante recouvrera les meubles qui sont sa propriété, et la somme de six cents piastres ($600) avec les intérêts du jour de la demande judiciaire, à savoir le 3 mai 1843, et les frais de la poursuite, avec tous les privilèges garantis à la femme mariée.

Nouvelle Orléans, le 25 juillet 1843.

(Signé) CHARLES MAURIAN, juge.

En foi de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 31ème jour de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et la soixante huitième année de l'indépendance des E.-U.

[L. S.] LOUIS R. COURTIN,

1 dec 3 en 30 Député Greffier.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES E.-UNIS, district Oriental de la Louisiane—No. 497—J. P. Benjamin chargé de la vente des biens de Wm. Bishop en faillite.

En vertu d'un ordre émané de l'honorable Cour de District des Etats-Unis pour le district susdit; j'exposerai en vente publique à la Bourse de Cité lundi 22 de décembre courant, à midi, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par ledit failli à ses créanciers, savoir:

Un lot de terre avec la maison et magasin en briques à deux étages qui s'y trouvent, situé sur le côté est de la rue des Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Poydras, ayant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, et s'étendant dans le fond sur environ 131 pieds, ensemble 176 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Conditions de la vente:

L'acquéreur assumera une dette hypothécaire en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, s'élevant à $6700, si son enchère s'élève à ladite somme, et la balance payable un cinquième comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant H. B. Cénas, not. pub.

A. SIDNEY ROBERTSON,

4 dec—3 en 30j Marshal des E. U.

ETAT DE LA LOUISIANE Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut.

Attendu que Alexandre Bell, de Norfolk (Virginie) ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour ou la dite vente fut enregistrée le 25ème jour de mai de l'année 1843, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834;

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fût vendue, par le shérif sus dit le 20ème jour de mai de l'année 1843, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le douze d'avril de l'année 1843, dans l'affaire de Harrison, Clegg & co, pour l'usage d'Alexandre Bell contre John Duncan, No 15,714 du docket de cette Cour, à laquelle vente Alexandre Bell, de Norfolk (Virginie), s'est rendu acquéreur pour le prix de mille Piastres payables comptant.

Description des propriétés d'après le transfer judiciaire:

Un certain terrain situé dans le faubourg Delord dans cette ville, désigné par le numéro deux, sur un plan dressé par Frédérick Wilkinson, député voyer général, le vingt-quatre janvier 1837, le dit terrain mesurant vingt-et-un pieds trois pouces et six lignes de face sur *Front Street* et quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre des lignes parallèles (mesure américaine).

Bureau du greffier de la Cour de Paroisse—Nouvelle Orléans, le 28 novembre 1843.

[L. S.] J. OLLIE,

12 dec—3 en 30j Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie que le septième jour de décembre jugement a été enregistré dans les termes et mots suivans, savoir:

DUCRET—No. 16,003—Victor Bonamy vs. Helen Douglas, sa femme—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement soit entré en faveur du plaignant, que les personnes séparées et que la dissolution du mariage et de propriétés, et qu'elles soient renvoyées devant un notaire pour effectuer la séparation des propriétés, et que la défenderesse paie les frais du procès. Jugement rendu sur le docket—page—

CHS. MAURIAN, Juge.

En foi de quoi j'ai signé de ma main le présent jugement et ai apposé le sceau de ladite cour, ce 13me jour du mois de décembre de l'année de N. [L.S.] tre Seigneur mil-huit cent quarante trois, et la 68me de l'indépendance des Etats-Unis.

14 dec—3f en 30j L. R. COURTIN, dep greff

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Le 22 décembre 1843—No 16,068—Woitte & Salle vs. leurs créanciers—pour un atermoiement—Sur lecture et dépôt de la pétition, et de la cédule énergistrées dans cette affaire, il est ordonné par la Cour que les créanciers des dits pétitionnaires soient à se réunir au bureau de Jules Mossy, notaire public, mercredi le 24 janvier 1844, à l'effet de délibérer sur les affaires desdits insolvables, et qu'en même temps toutes poursuites contre eux et contre leurs propriétés sont suspendues. Il est en outre ordonné qu'un avocat soit nommé pour représenter les créanciers absens.—Signé [illegible]

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1843.

C. WEYSHAM,

25 dec—3 en 30 Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire—No. 22,919—Je certifie par le présent que le treizième jour de décembre 1843, jugement a été entré dans cette Cour dans l'affaire de Mrs. Mary Ann Went, épouse de J. W. Stilwell contre son mari, dans les mots et chiffres suivants, savoir:

Sur motion de M. G. Penn, avocat de la plaignante et la Cour considérant la réponse déposée par le défendeur, il est adjugé et décrété qu'il y a jugement en séparation de biens entre la plaignante et le défendeur, et que la plaignante ait à l'avenir le plein controle et l'administration de ses propres droits, sans l'intervention ou le controle de son mari, et que ladite plaignante recouvre dudit défendeur, la somme de cent dix neuf piastres et vingt cinq cents, avec intérêts à dater du jour de la demande, avec hypothèque accordée par la loi pour la sûreté des droits dotaux et paraphernaux des femmes mariées.

Jugement rendu le 13 décembre 1843

Signé A. M. BUCHANAN, Juge.

(Jugement enregistré au régistre des jugements, page 495) lesquels frais montent à vingt cinq piastres et cinquante cents, non compris les frais de shérif.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce treizième jour de décembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante trois, et le soixante huitième année de l'indépendance des Etats-Unis.

Montant du jugement, $

Montant des frais, $

18 dec—4 en 30j T. GILMORE, Greffier

VENTES DE SHERIF.

Succession de Jean Grounx—Louise Hortense Grounx, femme de D. Cheval vs. Jean Baptiste Grounx.

COUR DES PREUVES—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, je serai offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mardi, le 16 janvier 1844, à midi,

Tous les droits, titres et intérêts de Jean Baptiste Grounx dans les sixièmes indivis des esclaves suivans, sur Mizolie, âgée de trente quatre ans; Louise, âgée de vingt-cinq ans; Adèle, âgée de quarante ans, et Lise, fille de Mézolie, âgée de douze ans. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.

D. AUGUSTIN,

14 dec—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Daniel Johnston, adm. etc. vs. Mme B. Kenny.

COUR DE PAROISSE—No. 15,668—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville, samedi, le vingt-sept janvier 1844, à midi:

Un certain lot de terre situé dans la rue Clio, entre les rues Bacchus et Apollon, ensemble les batisses et améliorations qui y trouvent savoir une maison à deux étages et aussi une cuisine à deux étages; le dit lot ayant mesure américaine, trente-trois pieds de face à la rue Clio, sur cent cinquante-neuf pieds de profondeur. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

D. AUGUSTIN,

23 dec—3f en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Geo. & Chs. Urquhart vs. A. Chopin.

COUR DE PAROISSE—No. 16002—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera offert en vente publique dans la rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, en cette ville, mercredi le 3 janvier 1844, à midi.

Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions, comptant.

D. AUGUSTIN,

23 dec—3en10j shérif de la paroisse d'Orléans

LIBRAIRIE DE LELIEVRE,

Encoignure Royale et Ste. Anne.

EN VENTE—Un grand assortiment de livres instructifs et moraux, propres à être offerts en cadeaux d'étrennes à la jeunesse, tels que:

Abécédaire ioujou, en miniatures—figuratif, Album pour les enfans; Contes—Conseils à ma fille, par Bouilly; Choix de lectures—Divertissemens de l'enfance; Enfans célèbres, d'après nature, peints par eux-mêmes; Enfance pittoresque—Panthéon de la jeunesse; Jeux des petites demoiselles, des petits garçons; Plaisirs de la ville, de la campagne; Morale en action illustrée; Modèles des enfants—des jeunes personnes; Récréations des enfants—Une journée de bonheur; Portefeuille rose—Musée du naturaliste; Mo ralistes français—Une lecture par jour; Pensées de Pascal—Lettres choisies de Sévigné, &c.

Livres de prières et de piété à prix réduits:

Sainte Evangile illustrée—Imitation idem, Magasin religieux—Bible de Sacy; Paroissien romain—Paroissien complets, velours et maroquin à coins et fermoirs, et en reliures veau, maroquin et basanne très variées; le même assortiment de reliures pour Ange conducteur—Formulaire de prières—Semaine sainte—Collection des livres de piété intitulés: AMES, &c. &c.

Œuvres de Racine, de J. J. Rousseau, de Lesage, &c.—Lettres de Chesterfield—Robinson illustré—Flore des dames—Langage des fleurs—Les jeunes femmes par Bouilly—Histoire moderne par Guizot—Philosophie de Tissot, de Damiron, de Laroque.

Arts et Métiers.

Manuels Roret—Vignole des ouvriers—des menuisiers—Vignole ou études d'architecture—Art du menuisier—Coupe des pierres, &c.—Elémens de dessin linéaire—Cours de dessin linéaire—[illegible] d'architecture de Séguin.

Livres de lecture, papeterie et fournitures de classes et de bureaux—Articles pour le dessin, &c.

Un commissionnaire consciencieux et expérimenté étant chargé de ses achats en France, le Sieur Lelièvre peut toujours offrir les articles de sa vente aux prix les plus modérés. Les chefs d'institution et les marchands trouveront chez lui des conditions très avantageuses.

Ses relations multipliées avec Paris lui permettent d'exécuter dans le plus bref délai, les ordres qui lui seront donnés, de quelqu'importance qu'ils soient. Il se charge des abonnements aux journaux et ouvrages périodiques français.

Une correspondance active le tient toujours au courant des nouvelles publications les plus importantes.

27 dec—

CLOUS—70 barillets de 4 à 40 pouces en débarquement de la barque Eliza de Boston, à vendre par

28 dec E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

CAFE DE LA HAVANE—[illegible] sacs en débarquement du steamship Alabama et à vendre par

28 dec E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

CAFE de la Havane—79 sacs vert de la Havane, en débarquement du navire à vapeur Alabama, à vendre par MERLE, BEYLE & Co.

28 dec 45, Vieille-Levée.

LETTRES DE CHANGE sur St. Louis, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par

GEO. & ROBERT BUCHANAN & Co.

28 dec 83, Tchoupitoulas.

EAU-DE-VIE et Genièvre de New York, à vendre en débarquement par L. CANTIN,

28 dec 42, Gravier.

GENIEVRE de Hollande en 1/2 pipe, à vendre par L. CANTIN,

28 dec 42 Gravier.

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN,

28 dec 42, Gravier.

CAFE de la Havane—[illegible] sacs à vendre en débarquement par L. CANTIN,

28 dec 42, Gravier.

HUILE—14 futailles huile de baleine, en débarquement du navire Louisiana, à vendre par E. & E. DAVIS,

28 dec [illegible]

VENTES DE SHERIF.

Samuel K. Montgomery vs. Thomas McCargo.

COUR DE DISTRICT—No. 22,124—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, vendredi cinq janvier 1844, à midi:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Thomas McCargo, à un certain jugement rendu par la Cour du Commerce de la Nlle. Orléans, le 14 janvier 1843, dans l'affaire intitulée: Thomas McCargo vs. la Compagnie d'Assurances des Négociants de la Nlle. Orléans, No. 4,408 du dossier de ladite Cour, pour la somme de quatorze mille quatre cents piastres, avec les intérêts et les frais.

Aussi: Tous les droits, titres et intérêts du dit défendeur, Thomas McCargo, à un autre certain jugement rendu aussi par ladite Cour du Commerce de la Nlle Orléans, le 19 janvier 1843, dans l'affaire intitulée: Thomas McCargo vs la Compagnie d'Assurances des Négociants de la Nlle-Orléans, No. 4,409, du dossier de ladite Cour, pour la somme de dix huit mille quatre cents piastres. Ces deux jugements sont maintenant portés en appel devant la Cour Suprême de la Louisiane.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant.

A. SIDNEY LEWIS,

23 dec— Shérif de la Cour de District.

Andrew Erwin vs. John R. Pulley.

COUR DE DISTRICT—No. 22 577. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi vingt-deux janvier 1844, à midi.

Tous les droits, titres et intérêts de John R. Pulley à la moitié indivise de la batture qui est maintenant formée ou qui pourrait par la suite se former en face de Front street, entre les rues Benjamin et Suzette: ces droits, titres et intérêts dudit John R. Pulley à la dite batture provenant de l'achat qu'il en a fait avec John McDonough, conformément à l'acte passé pardevant H. B. Stringer, notaire public, le 6 février 1830, et hypothéqués à James Erwin suivant acte pardevant W. Y. Lewis, not. pub. en date du 6 mars 1834.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

A. SIDNEY LEWIS,

19 dec Shérif de la Cour de District

Dennis Murphy, curateur de la succession de feu James Burden, vs. George Carrice.

COUR DE DISTRICT—No. 22,918—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi vingt deux janvier 1844, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre, ensemble avec la maison en bois à deux étages et autres batisses qui sont dessus, situé dans le second municipalité de la Nlle. Orléans, désigné par le No. onze, de l'ilet borné par les rues Villeré, Jackson, Robertson et Commune, et mesurant trente pieds de face à la rue Villeré, sur cent pieds de profondeur, mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant.

A. SIDNEY LEWIS,

19 dec—3 en 30j Shériff de la Cour de District.

F. Fesillas Dorville, exécuteur testamentaire datif de feu Alexandre Milne vs. Charles B. Pinto.

COUR DE DISTRICT.—No. 21,712.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, jeudi, le onze janvier 1844, à midi,

Deux Lots de Terre situés au faubourg Tremé de cette ville, dans l'ilet compris par les rues Columbus, Villeré, Lahrape et Plauche, désignés par les Nos. soixante cinq et soixante-six, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 27 septembre 1836, et annexé à une vente faite par Alexander Milne à Anthony Rasch, et passée pardevant Carlile Pollock, notaire public, le 10 décembre 1836. Lesdits lots ayant (au pied français) les dimensions suivantes, savoir: le lot No. soixante-cinq, 30 pieds de face à la rue Columbus, et s'étendant en profondeur, entre lignes parallèles, 110 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Plauche, 132 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Villeré, et 32 pieds 9 pouces et 3 lignes de large dans le fond. Le lot No. soixante-six, 30 pieds de face à la rue Columbus et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, 134 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Plauche, 147 pieds 11 pouces de face à la rue Villeré, (sur laquelle rue elle forme encoignure) et 32 pieds 9 pouces et 3 lignes de large dans le fond: ensemble avec tous les droits et privilèges qui y appartiennent, le tout libre d'hypothèque, conformément au certificat du conservateur de cette ville annexé au dit plan.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant. A. SIDNEY LEWIS,

9 dec—3en30j Shérif de la Cour de District

John Wallace & Co. vs. Louis Sasinsky et Mary M. Sasinsky.

COUR DE DISTRICT—No. 22,737—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, mardi le deux janvier 1844, à midi, l'esclave ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus:

TAMOR, négresse âgée d'environ 30 ans.

Cette criée étant la seconde et dernière, ladite esclave sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

A. SIDNEY LEWIS,

14 dec—2f en 14j Shérif de la Cour de District

Les exécuteurs testamentaires de Manuel Andry vs. A. Fourchy.

COUR DE DISTRICT—No. 22,417—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique (sans estimation) à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi, dix-sept janvier 1844, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les batisses qui sont dessus, situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Royale, Quartier et Bourbon: le dit lot étant composé de trois morceaux de terre ainsi décrits, savoir:

1o. Deux pieds de terre face à la rue de l'Hopital sur cent six pieds de profondeur, borné d'un côté par une propriété qui appartenait à Jean Mercier et Dominique Bouligny, et de l'autre côté joignant au morceau de terre ci-après décrit:

2o. Trente-six pieds quatre pouces de face à la dite rue de l'Hopital, sur cent vingt pieds de profondeur, joignant d'un côté au morceau de terre ci-dessus et premièrement décrit et borné de l'autre côté par une case à pompe appartenant à la ville de la Nouvelle Orléans.

3o. Et à la distance de soixante pieds à partir de la ligne du fond de la dite case à pompe de la dite rue de l'Hopital, la largeur du morceau de terre mesure vingt deux pieds de l'Hopital sur soixante pieds de profondeur: vers la rue Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

A SIDNEY LEWIS.

14 dec—3f en 30j Shérif de la Cour de District

La banque de l'Union de la Louisiane vs. R. F. Canfield et son épouse.

COUR DE PAROISSE—No. 16071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, samedi le 3 février 1844, à midi:

Deux lots de terre situés au faubourg Ste. Marie, dans l'ilet borné par les rues des Magasins, St. Joseph, Camp et Delord, désignés par les Nos. cinq et six, sur un plan dressé par La. Pilié, le 19 janvier 1849, annexé à un acte passé devant A. Mazureau, notaire public, le 23 du dit mois, ledit lot No. six mesurant 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur 110 pieds, borné d'un côté par le lot No. 4, et de l'autre côté par le lot No. 6; et ledit lot No. six mesure 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur 110 pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot No. cinq, et de l'autre par la propriété de J. A. Maybin, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant.

D. AUGUSTIN,

28 dec—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Pierre Labiche vs. Ant. Duprestal.

COUR DE DISTRICT de la paroisse de St. Landry—No. 3,866—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District dans et pour la paroisse de St. Landry, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mardi, le seize janvier 1844, à midi:

Un demi terrain situé en cette ville, dans l'ilet No. 66 au faubourg Lacourse, compris entre les rues Melpomène, Thalia, Bacchus et Apollon, lequel demi terrain est numéroté sur le plan du dit faubourg déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire, mesurant trente pieds de face à la rue Melpomène sur 120 pieds de profondeur, attenant d'un côté au No douze et de l'autre côté au demi terrain No. onze, touchant aux Nos neuf et dix du susdit plan (lesquels deux demi terrains forment sur le dit plan le No. onze)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

D. AUGUSTIN,

12 dec—3f en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Banque de l'Etat de la Louisiane vs. Vincent et De Fériet.

COUR DE PAROISSE—No. 16,016—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu samedi, le 30 décembre 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale,

Un nègre nommé ISAAC, âgé d'environ 26 ans et 7 mois. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

D. AUGUSTIN.

29 nov—3f en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE—No. 5,522—Michael Barry vs. A. O. Tabony—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le Jeudi 4 janvier 1844, à midi:

Tous les droits, titres et intérêt dudit A. O. Tabony, défendeur, à la succession de sa mère Mme. Tabony, décédée, savoir: Sa réclamation en sa qualité d'héritier, à un sixième des propriétés suivantes, savoir:

Le net produit de la vente de certains esclaves et effets mobiliers s'élevant à $3,370, entre les mains de A. D. Dorlcourt, administrateur,

Deux billets portant hypothèque, l'un souscrit par Peter Hogan, sur lequel une balance est due, de $497.60, et l'autre souscrit par Peter Hogan, et endossé par Robert Clannon, sur lequel est dû $1,717.50.

Et les propriétés foncières ci-après:

1o Un lot de terre situé au faubourg Ste.-Marie dans l'ilet compris entre les rues Julie, Baronne, Carondelet et St. Joseph, faisant partie du lot No. Un, sur un plan dressé par Louis Surgie, député voyer de la Première Municipalité, sous la date du 4 octobre 1841, et déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire, comme plan No. 81, du livre des plans; ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Julie, deux cents pieds environ de profondeur du côté du No. Deux, borné de l'autre côté par le surplus du lot No. Un, et trente-deux pieds six pouces sur la ligne du fond; et la maison en bois et les cuisines, existant sur ledit lot de terre;

2o. Un lot de terre situé même rue de Julie, attenant au précédent et formant le surplus dudit lot No. Un, sur le plan ci-dessus énoncé; ledit lot mesurant vingt-deux pieds de face à ladite rue Julie, deux cent quatorze pieds sept pouces de profondeur, environ, sur la ligne qui le sépare du lot de terre ci-dessus, et faisant partie du lot No. Un, et la même mesure de profondeur de l'autre coté, et trente-deux pieds sur la ligne du fond;

3o. Un lot de terre situé au même faubourg dans le même ilet, désigné par le No. Deux, sur le plan ci-dessus énoncé; ledit lot mesurant vingt-deux pieds sept pouces quatre lignes et quatre cinquièmes de face à la rue Julie, sur deux cent quatre pieds de profondeur, entre lignes parallèles;

4o. Un lot de terre situé au même faubourg, dans le même ilet, désigné par le No. Six, sur le plan ci-dessus énoncé, mesurant vingt-deux pieds six pouces quatre lignes et quatre cinquièmes de face à la rue Julie, sur cent un pieds de profondeur, entre lignes parallèles;

5o. La moitié indivise d'un lot de terre situé au même faubourg et désigné dans l'inventaire de la succession de M. Tabony par le No. Sept, mesurant vingt-deux pieds dix pouces de face à ladite rue Julie sur cent un pieds de profondeur; ensemble la maison en briques qui se trouve dessus;

6o. La moitié indivise d'un lot de terre situé au même faubourg, désigné dans l'inventaire de la succession de M. Tabony par le No. Huit; ledit lot formant l'encoignure des rues Baronne et Julie, mesure vingt-deux pieds de face à la rue Julie sur cent un pieds de profondeur et face à la rue Baronne, ayant une maison en briques et dépendances.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant.

EMILE LA SERE,

3f en 30j Shérif de la Cour de Commerce

Marie Thérèse Barabino épouse séparée de biens de Louis Chauchon vs. Joseph Barabino.

COUR DE PAROISSE—No. 16,040—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, samedi, le 30 décembre 1843, à midi,

Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé en cette ville, ayant mesure française 30 pieds de face à la rue St. Philippe, entre les rues Villeré et Robertson, sur soixante pieds de profondeur; ensemble les batisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

D. AUGUSTIN,

28 nov—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Alex. et Thos Love vs John Mitchell, et William Florance vs. John Mitchell.

COUR DES PREUVES—En vertu d'un writ de fieri facias lancé sur un bond à 12 mois, à moi adressé par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera offert en vente publique, samedi, le six janvier 1844, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville:

Le quart indivis du lot de terre et d'une maison situés dans la rue du Camp, entre les rues Julia et Girod, du côté du fleuve, ayant environ vingt-cinq pieds de face sur la rue du Camp, sur trente et un pieds de profondeur [illegible] Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

D. AUGUSTIN,

7 dec—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

PAR LE REGISTER.

Successions de Daniel Eitel et femme.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SAMEDI, trente décembre 1843, à quatre heures P. M., sur le chemin de Gentilly, à environ une lieue de cette ville, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 8 décembre 1843, sera vendu pour le compte de la succession de Daniel Eitel et femme,

Les effets mobiliers appartenant aux dites successions et consistant en meubles meublans.—Deux vaches et leurs petits, trois chevaux, un lot de savon, trois charrettes, etc. Conditions, comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,

15 déc—15, 22 et 30 Register des Testamens

Succession de Caliste Caubette, h. c. l.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

VENDREDI douze janvier 1844, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu de deux ordres rendus par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 8 décembre 1843, et du 9 décembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Caliste Caubette, h. c. l., les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Washington, district Duralde, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue du Congrès, sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur entre les rues Casacalvo et des Grands-Hommes, et désigné par le numéro trois de l'ilet No. six, sur un plan fait par Joseph Pilié.

2o. Un lot de terre situé dans la banlieue inférieure, faubourg Washington, désigné sous le No. vingt de l'ilet No. quatorze, conformément à un plan dressé le 16 mars 1835, par Joseph Pilié, déposé en l'étude de Felix de Armas; ledit lot de terre ayant, mesure américaine, trente pieds un pouce quatre lignes face à la rue du Port, sur cent trente-deux pieds six pouces deux lignes de profondeur, lignes parallèles; le dit ilet No. quatorze compris entre les rues St Ferdinand, du Port, Moralès et la promenade des Bons Enfans.

3o. Deux lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, désignés par les Nos. trois et quatre de l'ilet 97, au plan dudit faubourg, ayant, mesure française, chacun d'eux, trente pieds de face à la rue des Français, sur cent pieds de profondeur, étant contigus l'un à l'autre et entre les rues de la Vertu et des Magistrats.

4o. Deux lots de terre situés au faubourg Jackson, en cette paroisse, désignés par les Nos. sept et huit sur un plan particulier fait par L. Surgi, le 6 mars 1846, annexé pour recours à un acte passé en l'étude de J. Cuvillier, notaire public, le 11 mars 1836. Lesquels lots contigus l'un à l'autre, mesurent chacun au pied américain trente pieds de face à chacune des rues d'Orléans et St. Pierre, sur cent quarante-trois pieds de profondeur, bornés du côté de la rue Alexandre par le No. six, et du côté de la rue Napoléon par le No. neuf du susdit plan. Ces deux lots font partie de l'ilet No. trente sept du faubourg Jackson.

5o. Un ilet de terre situé audit faubourg Jackson, désigné par le No 7s, sur un plan fait par J N Depouilly, déposé en l'étude de J. Cuvillier, not. pub., ledit ilet renfermé par les rues Bernadotte, St. Pierre, St Patrick et d'Orléans, est composé de six lots de terre désignés par les Nos. de Un à Six, et mesurant au pied anglais, savoir: Les Nos. Un, deux, trois, quatre et cinq, cinquante pieds de face, chacun à chacune des rues d'Orléans et St. Pierre, sur une profondeur de cent quarante-trois pieds; le No. Un formant l'encoignure de la rue St. Patrick et le No. Six formant l'encoignure des rues Bernadotte et du chemin de la Métairie, mesure cinquante pieds de face à la rue St Pierre, cent seize pieds de profondeur et face à la rue Bernadotte, quarante cinq pieds de face au chemin de la Métairie, quinze pieds de face à la rue d'Orléans et cent quarante-trois pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. Cinq, le tout suivant ledit plan.

6o. Quatre lots de terre situés au faubourg Delassize et désignés sur un plan fait par Benjamin Buisson, daté du 24 avril 1836, déposé en l'étude de Felix Grima, par les Nos. Cinq, Six, Quinze et Seize, de l'ilet No. Quinze; les dits lots No. Cinq et Six, contigus l'un à l'autre, mesurent chacun quarante pieds de face à la rue Plaisance, sur cent vingt pieds de profondeur; et lesdits lots mesurent chacun quarante pieds de face à la rue Harmony, sur cent vingt pieds de profondeur; le tout mesure anglaise.

Conditions de la vente:—Un tiers comptant et la balance à six, douze, dix-huit, vingt-quatre et trente mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, et en cas de non-paiement à l'échéance lesdits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais des acheteurs, pardevant A. D. Doriocourt, not. pub. 11dec—3f en 30j

Succession de William R. Pearson.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI trois janvier 1844, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 6 novembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de William R. Pearson, les lots de terre ci-après décrits—savoir:

Douze lots de terre situés au faubourg Franklin en cette ville, dont six se trouvent dans l'ilet No. 62, du plan dudit faubourg et sont désignés par les Nos deux, trois, dix, onze, douze et treize sur un plan particulier déposé en l'étude de Hugues Pedesclaux, ci-devant notaire en cette ville, au livre des plans, sous le No. 26. Lesquels six lots de terre mesurant, savoir: Les Nos. deux et trois trente-six pieds six pouces de face, chacun à la rue Moralès, onze et douze, trente pieds de face chaque à la rue Mandeville, sur cent dix huit pieds de profondeur, et le No. treize formant encoignure, mesure vingt-six pieds de face à la rue Mandeville, sur cent dix huit pieds de profondeur et face à la rue Girod. Les six autres lots de terre se trouvent dans l'ilet No. 64 faisant face aux rues Mandeville, Prosper et St. Avide et sont désignés par les Nos. quatre, cinq, six, sept, huit et neuf de l'ilet No. cinquante quatre, sur un plan particulier fait par L. Surgi et annexé à un acte du 17 aout 1836, devant C. Pollock, notaire; lesquels lots mesurent, savoir: le No. quatre, trente-deux pieds de face à la rue Mandeville sur cent vingt quatre pieds six pouces trois lignes de profondeur et face à la rue St. Avide; et les Nos. cinq, six, sept, huit et neuf, mesurent chaque trente-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Mandeville sur cent vingt quatre pieds six pouces, trois lignes de profondeur; le tout mesure américaine. Deux lots de terre situés au faubourg Washington, désignés par les Nos. cinq et six de l'ilet No dix-huit, d'après un plan fait par B. Buisson, le 28 1832, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire public en cette ville et mesurant chacun (mesure anglaise) savoir: le lot No. cinq, quarante quatre pieds de face à la Promenade des Bons Enfans, sur une profondeur de cent quatre vingt dix-huit pieds, un pouce et quatre lignes. Et ledit lot No quinze, quarante pieds de face à la rue Amour, sur une profondeur de cent quatre-vingt dix-huit pieds et quatre lignes.

LUCY, négresse âgée d'environ vingt deux ans et son enfant Sarah Jane, âgée de trois ans.

BETSY ANNE, négresse âgée d'environ dix ans.

Conditions de la vente:—comptant

W. F. C. DUPLESSIS,

1 dec—3 en 30j Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant notaires publics.

Vente par le Marshal.

Municipalité No. Un vs. Mr et Mme W. T. Thompson, J. Alexis vs les mêmes.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 21 janvier 1844, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale,

Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Conti et Villeré, ayant (mesure française) 60 pieds de face à la rue Conti sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Villeré. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant. C. CLAIBORNE,

30 dec Marshal.

S. R. Pond vs. Hanson Kelley & Co.

EN vertu d'un writ d'alias fi. fa. à moi adressé par l'honorable T. W. Collins, juge président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 9 janvier 1844, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis entre les rues Chartres et Royale.

Tous les droits, titres intérêts et réclamations des défendeurs à un certain Billet tiré par S. S. Sellick à leur ordre pour la somme de $430.65, daté Nouvelle Orléans le 8 Mars 1842 et payable à 30 jours de date, enregistré dans l'affaire de Hanson Kelley & Co vs S. S. Sellick, à la Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans No. 4952.—Aussi un certain jugement dans l'affaire de Hanson Kelley & Co vs le steamer Angora et S. S. Sellick propriétaire, dans ladite Cour de Commerce No. 4931, pour la somme de $135.75 portant cinq pour cent d'intérêt à partir du 26 Mars 1842.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant.

27 dec C. CLAIBORNE, Marshal

A. C. Bredell vs. José Alvarez.

Le même vs. le même.

EN vertu de deux writs d'alias fi. fa. à moi adressé par l'honorable T. W. Collins, juge président seul de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 15 janvier 1844, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale.

Huit Lots de Terre désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, situés dans le faubourg Washington, dans l'ilet No 19, les lots nos 1 et 2, mesurent chacun 30 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Ferdinand, sur 127 pieds de profondeur; les Nos. 3, 4 et 5, mesurant chacun 30 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Ferdinand, sur 113 pieds de profondeur; le No. 6 formant l'encoignure des rues St. Ferdinand et Vertu, mesure 30 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Ferdinand, sur 114 pieds de profondeur et face à la rue de la Vertu, le lot No 7, mesure 31 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue de la Vertu, sur une profondeur irrégulière, et le lot No 8, mesure 31 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue de la Vertu, sur 161 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur, mesure américaine.

Vingt-six Lots de Terre composant l'ilet No 22, situés à Tunisbourg, en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve, mesurant au pied américain, les lots Nos. 1 à 11, mesurent chacun 29 pieds 5 pouces de face à la rue Columbus, sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 12 et 13, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue London, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur; les lots Nos. 14 à 24, mesurent chacun 29 pieds 5 pouces de face à la rue Perdret et Roer, sur 120 pieds de profondeur, et les lots Nos. 25 et 26, chacun 30 pieds de face à la rue d'Orléans, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur. Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions, comptant.

11 dec C. CLAIBORNE, Marshal

Louis Bejour vs. Florestine Prevost et Jean Bertrand.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable T. W. Collins, juge président senior de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 6 janvier 1844, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale.

Un certain LOT DE TERRE, situé dans la rue Saint Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, ayant 30 pieds de face à la rue St. Philippe, sur 90 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Cordeviolle & Lacroix et de l'autre par la propriété de Depass, ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.

5 dec C. CLAIBORNE, Marshal.

Horton & Beaumier, pour l'usage de J. Beaumier, vs. W. T. Thompson et Virginie Foster, son épouse, solidairement

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable F. M. Guyol, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le trois janvier 1844, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale.

UN LOT DE TERRE, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé derrière cette ville, formant l'encoignure des rues Bassin, Franklin et Douane, ayant, mesure anglaise, 32 pieds 11 pouces de face à la rue du Bassin, la même façade à la rue Franklin, sur 127 pieds dix pouces et demi de profondeur et de face à la rue de la Douane.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

1 déc C. CLAIBORNE, Marshal

Desdunes Poincy vs. la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans

Le même vs. le même.

EN vertu de deux writs de fi. fa. à moi adressés par l'hon. T. W. Collins, juge président seul de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique le 30 décembre 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les esclaves suivans, savoir

JACOB,	AMOS,	BARCOS,
GEORGE,	JOSHUA,	CELESTIN,
CAIN,	FRANK,	AUGUSTIN,
TOM FOX,	DANIEL MARTIN,	NELSON,
BIG DENIS,	HENRY JOHNSON,	DANIEL.

Saisis dans les affaires ci-dessus. Conditions—comptant.

28 nov C. CLAIBORNE, Marshal.

CAFE de Rio—en doubles sacs et de première qualité, dernièrement reçu directement, et à vendre par

29 dec WM. PREHN & Co., 56 Douane

TOILES D'IRLANDE.—Les soussignés offrent à vendre par colis un assortiment complet, consistant en: pièces et demi pièces 4/4, de très bas prix à extra fines, diaprés et damassés en pièces, 6, 7, 8 et 10/4, drap damassé, 6, 8 et 10/4, étoffes noires et de couleur, pour pantalon, 3/4 et 4/4; drills de couleur, 3/4, Hollande écrue, Bretagnes fines, 3/4, serviettes damassées, 3/4, &c. &c.

29 dec WM. PREHN & Co. 56, Douane.

CAFE DE RIO en doubles sacs de très bonne qualité, dernièrement reçu directement, à vendre par

7 dec WM. PREHN & co, 56 Douane

COTON en bobine de Orrells—Un assortiment de coton blanc en bobine dernièrement reçu, à vendre par

7 dec WM. PREHN & Co. 56, Douane.

MARCHANDISES DIVERSES—Farine en bon ordre en magasin et sur la levée, tabac à chiquer de la Virginie, chandelles de suif moulées, graisse en barils et barillets, toile et corde d'emballage, porc et boeuf à l'inspection de Bozant, beurre et fromage de l'Ouest, ficelle, etc. etc., à vendre par DITTRICH & co,

28 dec 141 Magasins

CIGARES DE LA HAVANE—20,000 en débarquement du steamship Alabama, à vendre par

J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

CIGARES—De toutes espèces, de marques de choix de la Havane, à vendre par

J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée

AMANDES Ecossées—30 caisses amères, dernièrement reçues à vendre par L. CANTIN,

28 dec 42 Gravier.

HUILE de Baleine—[illegible] gallons blanchie, à vendre par [illegible]

PAR LE REGISTER.

Succession de Bernard Hart.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI, dix janvier 1844, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du sept décembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Bernard Hart, les lots de terre ci-après décrits, savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, consistant en une maison en briques, une cuisine en bois et une écurie en bois, situés au faubourg Tremé et désignés comme les lots Nos. un et deux de l'ilet numéro quatre, sur un plan fait par J. A. Guérard, député voyer général, en date du vingt-deux janvier 1836 et déposé comme plan No. quarante-six, dans le livre des plans de Théodore Seghers, notaire public de cette ville. Les dits lots mesurant chacun comme suit, savoir: Le lot numéro un, formant encoignure, mesure vingt-sept pieds et un pouce face à la rue Roman, sur cent pieds et face à la rue de l'Hopital, et le lot numéro deux mesure vingt sept pieds quatre pouces face à la rue Roman, sur une profondeur de cent pieds; le tout mesure américaine.

Six lots de terre étant les numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six, de l'ilet numéro quatre-vingt-douze, borné par les rues Emily, Solon et Pelopidas et par la propriété des Religieuses Ursulines, au faubourg Washington, de la Municipalité No. Trois. Le lot No. un mesure trente et un pieds un pouce et deux lignes sur la rue Emily, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds. Les lots numéros deux, trois, quatre, cinq et six mesurant chaque trente pieds de face à la rue Emily, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

Onze lots de terre étant les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix et onze, de l'ilet No. quarante-trois, borné par les rues Elmire, Congrès, Célestine et Gasconie, dans le faubourg Washington, de la Municipalité No. trois, les dits lots mesurant chaque trente et un pieds de face à la rue Congrès, sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur.

Onze lots de terre étant les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix et onze de l'ilet No. trente-quatre, borné par les rues Indépendance, Prosper et Solidell et par l'habitation McCarty, dans le faubourg Washington, de la Municipalité No. Trois de cette ville, lesdits lots mesurant chaque trente et un pieds à la rue Indépendance sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds.

Conditions de la vente: comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,

9 dec Register des Testamens

N. B.—Les actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant Edouard Duplessis, notaire public.

Succession de Nicolas Hoey.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SAMEDI vingt janvier 1844, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu de deux ordres rendus par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 26 juin 1843, et 16 décembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Nicolas Hoey, les propriétés foncières et actions ci-après décrites, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Marigny, étant partie du lot numéro deux cent treize, sur un plan dudit faubourg, mesurant trente pieds de face à la rue de Craps entre les rues Marigny et Mandeville, sur une profondeur de cent vingt pieds, mesure française, avec une maison double en bois et cuisines.

Un autre certain lot de terre situé au faubourg Clouet, numéro quinze, mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Poete, sur une profondeur de cent dix-huit pieds quatre pouces, mesure [illegible], borné d'un côté par le lot numéro douze, et de l'autre côté par le numéro seize.

Un autre lot de terre situé au faubourg Washington, désigné par le numéro douze, dans l'ilet quarante-quatre, mesurant trente et un pieds face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent dix sept pieds dix pouces et six lignes de face (mesure anglaise) à la rue Célestine, et formant encoignure.

Deux lots de terre situés au faubourg Washington, dans l'ilet compris entre les rues St. Ferdinand, Victoire, du Port et Levée, numéros cinq et six, savoir: le lot numéro cinq mesure quarante-six pieds neuf pouces et cinq lignes face à la rue Victoire, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds sur la ligne qui le sépare des lots numéros quatre, neuf et dix, et cent quarante-trois pieds et deux lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro six, et quarante-sept pieds deux pouces et une ligne sur une allée mesurant quatre pieds quatre pouces de large sur la rue du Port, et s'étendant jusqu'à la propriété de J. A. Durel; sur laquelle ligne ladite allée mesure douze pieds deux pouces et cinq lignes, et ladite allée est commune audit lot numéro cinq et à d'autres lots, le lot numéro six mesure vingt-deux pieds quatre pouces et deux lignes face à la rue Victoire, sur cent quarante trois pieds et deux lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro cinq, et cent quarante-deux pieds six pouces sur la ligne qui le sépare du lot numéro sept et trente-deux pieds six pouces sur l'allée ci-dessus décrite, le tout mesure anglaise; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Deux lots de terre situés au faubourg Marigny, désignés par les numéros deux et trois sur un plan fait par Joseph Pilié, le 20 septembre 1833, savoir: le lot numéro deux mesurant vingt-huit pieds face à la rue Craps, sur une profondeur de cent vingt pieds, et le lot numéro trois mesurant trente-deux pieds face à la rue Craps, sur une profondeur de cent vingt pieds et face à la rue Mandeville, le tout mesure française, avec les batisses qui sont dessus.

Six lots de terre situés au faubourg Marigny, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six sur un plan fait par J. Pilié, en date du 25 septembre 1833, et déposé en l'étude de Louis T. Caire, savoir: le lot numéro un, formant l'encoignure des rues Amour et Champs-Elysées, mesurant cent deux pieds 48 profondeur et face à la rue Amour, sur vingt cinq pieds sept pouces face à la rue des Champs-Elysées, les lots numéros deux, trois et quatre mesurant chacun vingt cinq pieds sept pouces face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de cent deux pieds, et le lot numéro cinq mesure vingt-cinq pieds six pouces et quatre lignes face à la rue Amour, sur une profondeur de cent deux pieds, et le lot numéro six mesure vingt-cinq pieds six pouces et quatre lignes face à la rue Amour, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, le tout mesure française, ensemble avec les batisses qui sont dessus.

Cinquante-six Actions dans le fonds capital de la Banque des Améliorations, payées en plein

Cinq Actions dans le fonds capital de la Compagnie du Railroad de Lac Ponchartrain.

Quarante Actions dans le fonds capital de la Compagnie du Railroad de la Nouvelle-Orléans.

Conditions de la vente:—Les propriétés foncières payables un quart comptant, et la balance à six, douze et dix huit mois de crédit, les actions une moitié comptant, et la balance à six mois de crédit, le tout pour billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, et en cas de non paiement à l'échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent par an jusqu'à paiement, le paiement desdits billets. Les Actions comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant W. Y. Lewis, notaire public.

P. S.—Les plans des susdites propriétés seront exhibés le jour de la vente.

Succession de Louis Bourgeois.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SAMEDI, six janvier 1844, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du [illegible] 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Louis Bourgeois, les lots de terre ci-après décrits, savoir:

Trois lots de terre situés au faubourg Lacourse de cette ville, désignés par les Nos. un, deux et trois de l'ilet No. 85, sur un plan particulier fait par J. A. Pueyo, le 10 septembre 1835. Le lot No. un formant encoignure, mesure un pied américain cinquante-deux pieds six pouces et six lignes face à la rue Erato, sur soixante-huit pieds dix pouces et six lignes de profondeur et face à la rue Bacchus; ensemble la maison principale et une cuisine qui sont dessus. Ensemble vingt-cinq actions de la Banque des Citoyens. Le lot No. deux, mesure au pied américain, cinquante-deux pieds six pouces et six lignes face à la rue Erato, sur cent vingt-sept pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur; ensemble la maison principale et une cuisine a étage qui sont dessus; ensemble aussi vingt cinq actions de la Banque des Citoyens. Le lot No trois mesure au pied américain, cinquante-deux pieds six pouces et six lignes de face à la rue Erato, sur cent vingt-sept pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur; ensemble la maison et la cuisine qui sont dessus; ensemble aussi vingt-cinq actions de la Banque des Citoyens.

Conditions de la vente: Les lots Nos. un et deux, ensemble les batisses et améliorations, ainsi que les actions, au comptant. L'acquéreur de chacun de ces lots, se chargera du paiement de la dette hypothécaire en faveur de la banque des Citoyens pour le compte de la succession. La somme de huit cent soixante piastres, due le 1er aout 1844, avec le privilège de renouveler conformément aux règlements de la dite Banque des Citoyens, et paiera la balance du prix de l'adjudication, comme suit, savoir: le lot numéro trois, ensemble avec les bâtisses et améliorations, ainsi que les actions, aux conditions suivantes, savoir: l'acquéreur paiera à la Banque des Citoyens pour le compte de la succession, la somme de cent cinquante piastres due le 1er aout 1844, avec le privilège de renouveler suivant les règlements de ladite banque, et paiera la balance du prix de l'adjudication comme suit, savoir: cent cinquante piastres comptant, et la balance à un, deux et trois ans de crédit.

W. F. C. DUPLESSIS,

6 dec Register des Testamens

N. B.—Les actes de ventes seront passés pardevant Félix Percy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Succession de Veuve Claude Tremé.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MARDI deux janvier 1844, à midi, sur l'habitation de feue Veuve Tremé, à environ deux milles et demi au dessous de cette ville, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 13 décembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Veuve Claude Tremé, la propriété foncière, les esclaves, etc. ci-après décrits savoir:

Une habitation située dans la paroisse d'Orléans, sur la rive gauche du fleuve, à environ deux milles et demi au dessous de cette ville, mesurant trois et demi arpents de face au fleuve, sur une profondeur de quatre vingts arpents, bornée sur la ligne supérieure par la propriété maintenant ou ci-devant appartenant à M. Martin Duralde, et sur la ligne inférieure par la propriété maintenant ou ci-devant appartenant à M. Charles Lafitte, et contenant environ deux cent quatre vingts arpents, desquels quinze arpents sont cultivés en jardin, une portion de ce qui reste est établie en une briqueterie et en savanne; et le restant qui est non cultivé est couvert de bois; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, consistant en une maison en bois, cuisine, cases à nègres, hangards et autres bâtisses.

ESCLAVES.

Pierre Chapron, nègre âgé d'environ 50 ans, charretier et briquetier.

Ned, nègre âgé d'environ 51 ans, briquetier.

Bob, nègre âgé d'environ 40 ans, marronneur.

Louis, nègre âgé d'environ 55 ans, jardinier.

Valentin, nègre âgé d'environ 35 ans, briquetier.

Pierre Clair, nègre âgé d'environ 30 ans, briquetier.

Pierre Laville, nègre âgé d'environ 33 ans, charretier.

Joe, nègre âgé d'environ 27 ans, charretier.

Hypolite, nègre âgé d'environ 28 ans, cocher.

Honoré, jeune nègre âgé d'environ 17 ans domestique de maison.

Joseph, nègre âgé d'environ 25 ans, cocher.

Thérèse, négresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, et ses cinq enfans, Celestine, jeune négresse âgée d'environ 10 ans; Armantine, petite négresse, âgée d'environ 4 ans, Marie, jeune négresse âgée d'environ 6 ans; François, jeune nègre âgé de 3 ans, et Carlos, jeune enfant, âgé d'un an.

Martha, négresse âgée d'environ 18 ans.

Marie Louise, négresse âgée d'environ 14 ans.

Mathilde, jeune négresse âgée d'environ 10 ans.

Les trois esclaves ci-dessus nommées, sont aussi les enfans de Thérèse.

Marie Joseph, négresse âgée d'environ 21 ans, et ses deux enfans Michel, jeune nègre âgé d'environ 5 ans, et Crestan jeune nègre âgé d'environ 3 ans.

Marcelin, jeune nègre âgé d'environ 16 ans, cocher.

Joachim, jeune nègre âgé d'environ 12 ans, cocher.

Ces deux nègres sont aussi les enfans de Marie Joseph

Louise, négresse âgée d'environ 35 ans, et ses trois enfans, savoir: Marthe, jeune négresse âgée d'environ 10 ans, Julien, jeune nègre âgé d'environ 7 ans, et Rosalie jeune enfant, âgée de 15 mois.

Athénaise, négresse âgée d'environ 22 ans, et ses deux enfans Lucie jeune négresse âgée d'environ 3 ans et Julia, jeune enfant âgée d'environ 16 mois.

Célestine, négresse âgée d'environ 30 ans, et ses trois enfans Catrou jeune nègre âgé d'environ 9 ans; Charles, jeune nègre âgé d'environ 2 ans et Angela, jeune enfant âgée d'environ 8 mois.

Françoise, négresse, âgée d'environ 16 ans, cuisinière, maladive.

Marie, négresse âgée d'environ 48 ans, domestique de maison.

Victoire, négresse, âgée d'environ 50 ans, maladive, domestique de maison.

La Fille, négresse, âgée d'environ 55 ans, sujette aux crises.

Claire, négresse, âgée d'environ 47 ans, maladive, domestique de maison.

Eulalie, négresse, âgée d'environ 45 ans, maladive, ayant une grosseur sur le cou.

Cerie, négresse, âgée d'environ 50 ans, maladive.

Marguerite, négresse, âgée d'environ 41 ans, négresse de champs.

Pepite, négresse, âgée d'environ 30 ans, domestique de maison.

Eugénie, négresse, âgée d'environ 20 ans, domestique de maison.

Caroline, négresse, âgée d'environ 16 ans, domestique de maison.

Conditions de la vente:—L'habitation avec la briqueterie, et les bâtisses qui sont dessus, les immeubles par destination et les esclaves seront vendus ensemble, et l'acquéreur sera tenu de se charger des obligations consenties par la succession envers l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, pour une somme de [illegible] de crédit, l'acquéreur fournissant caution en faveur du juge de la Cour des Preuves et de l'administrateur, avec hypothèque spéciale. L'acquéreur ou les acquéreurs des propriétés hypothéquées à l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane pour les quarante actions du fonds capital de cette institution, et tenu ou tenus de les conserver sujettes à ladite hypothèque, le tout conformément à la charte de ladite banque, dont copie sera fournie; délivrance aux acquéreurs qu'après que les conditions de l'adjudication auront été remplies.

W. F. C. DUPLESSIS,

Register des Testamens

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Edouard Duplessis not. pub. 14 dec—14,20,27 2 Jan.

TABAC à chiquer—50 caisses tabac en morceaux d'une livre, de Thomas, et par caisses de 30 livres chaque, en débarquement du brick Joséphine; aussi en magasin, différentes marques d'Oronoko, qu'on pourra vendre à bas prix pour être des consignations.

21 dec TUFTS & HOBBART, 20, Gravier.

VENTES DE CE JOUR.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu sans réserve, aujourd'hui 30 décembre, à son magasin de groceries, No. 25, rue de la Vieille Levée, entre les rues Conti et Bienville,

15 caisses contenant 20 douzaines absynthe,

7 dito dito 18 dito curaçao,

5 barillets noix muscade,

5 caisses pruneaux, &c. &c. 30 dec—1

PAR SYKES & HYDE.

A. DEVALL, Encanteur.

AUJOURD'HUI samedi 30 du courant, à midi, il sera vendu à leur magasin d'encan, No. 61, rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra,

20 barillets blanc de plomb,

21 barillets esprit de thérébentine,

100 caisses citrons, 6 barils vernis.

Aussi: groceries et provisions. 30 dec

ESCLAVES! ESCLAVES!!

PAR J A BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui à midi, à l'Arcade de Banks,

Un lot d'esclaves, nègres et négresses de champs, domestiques, [illegible], blanchisseuses et repasseuses.

Conditions [illegible] à la vente. 30 dec

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, sans réserve, aujourd'hui samedi 30 du courant, à 10 heures du matin, à son encan, rue Conti, No. 29,

Un joli assortiment de marchandises étrangères et du pays; 2 caisses tissus doubles et simples, linge fait d'hiver, 15 caisses chemises de coton avec devants, collets et poignets de toile: 6 caisses d'allumettes de qualité supérieure, &c. &c. 30 dec—1

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

AUJOURD'HUI samedi 30 du courant, à dix heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No. 173, il sera vendu 400 barils de pommes, en bon ordre et SANS AUCUNE RESERVE, et en lots divisés à la convenance des acheteurs.

Aussi: Un bon Billard. 30 dec—1

Vente de Syndic.

PAR JOHN M. BACH.

VANWINCKLE & VINCENT, encanteurs.

EN vertu d'un ordre de l'honorable juge de la Cour du premier district judiciaire, en date du 1er. décembre, il sera vendu le samedi 30 décembre, à 10 heures, sous la direction du syndic de la faillite de A. Rash, et à la résidence de A. Rash, rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville, un assortiment d'argenterie, plaqué de Sheffield et Birmingham, montres Lepine et patent Liver, lampes astrales &c.

Ensemble un bel assortiment de bijouterie, articles de gout et autres.

Conditions, comptant.

La vente sera continuée de jour en jour jusqu'à terminaison. 29 dec—1

PAR R. B. SYKES & HYDE.

A. DEVALL, encanteur.

IL sera vendu samedi, 30 du courant, à midi, à leur magasin d'encan, rue des Magasins, No. 61, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

4 tambours Morue, avariée à bord du navire Niobe, dans son voyage de Boston à ce port. 2 dec

Immeubles de valeur dans la seconde municipalité.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu, samedi 30 courant, à midi, à l'Arcade Banks, sans réserve,

Un lot de terre dans la rue des Magasins, entre les rues Duplantier et Barthelémy, mesurant 35 pieds de face à la rue des Magasins, formant sur les derrières par 20 pieds et ayant une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure française. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison [illegible] cuisine, chambres à domestiques [illegible] améliorations dans la cour.

Conditions:—$445 payables le 18 juin 1844.

$445 12 décembre 1844.

La balance comptant.

L'acte de vente pardevant L. T. Caire not. pub., aux frais de l'acquéreur.

Aussi—Un certain lot de terre dans le faubourg Lacourse, No. 5, dans l'ilet No. 66, sur un plan dudit faubourg, mesurant 30 pieds de face sur la rue Thalie, sur 120 pieds de profondeur. Mesure française, ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant

L'acte de vente pardevant J. R. Stringer, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 20 dec

Vente de Fusils, Pistolets, articles de fantaisie et Jouets d'enfans, convenables pour étrennes—Aussi: Groceries.

PAR W. H. ROBERTSON & Co.

47, Magasins.

J. W FURNESS, encanteur.

IL sera vendu samedi prochain, à leur magasin d'encan à 10 heures 1/2, un assortiment général de groceries, café, thé, amidon, rum, genièvre, eau de vie, cuisiniers, tabac &c.

Et à 10 heures, jouets d'enfans, articles de fantaisie, fusils, pistolets, &c. &c. 20 dec

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B BLACHE.

IL sera vendu, mardi 2 janvier prochain, à midi, au No. 116, rue St Louis.

Deux Sofas et 24 Chaises garnis en damas rouge.

Huit Rideaux. do. do.

Lustres de cristal, deux jeux de lampes de cristal pour garnitures de cheminée; Sideboard à dessus de marbre et à glace: Verrerie, Casseroles cuivre étamé, grandes et petites Glaces françaises, une grande Armoire pour porcelaine et verrerie, et une variété d'autres articles.

30 dec—3

Vente par catalogue de beaux tableaux à l'huile.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan mardi 2 janvier, à l'encoignure des rues Gravier et Carondelet.

Une belle collection de tableaux à l'huile des meilleurs maîtres et vendus par catalogues.

Ces tableaux sont visibles tous les jours jusqu'au jour de la vente, les connaisseurs sont particulièrement invités à assister à cette vente. 29 dec—3

Vente de Propriété dans la 2e, Municipalité.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan mercredi 3 janvier 1844, à l'Arcade de Banks, à midi.

Deux lots de terre Nos. 9 et 11 dans l'ilet borné par les rues du Canal, Robertson, Jackson et Claiborne. Le lot No. 9 mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Le lot No. 14 mesure 32 pieds 9 pouces de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 116 pieds 8 pouces aussi entre lignes parallèles.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6 et 8 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement à échéance les billets porteront dix pour cent, sans que cette clause puisse retarder le paiement des billets.

L'acte de vente pardevant J. B. Marks, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 29 dec—4

VENTE POSITIVE ET SANS RESERVE.

IL sera vendu le mercredi 3 janvier 1844, à midi, dans la rotonde de la Bourse St. Louis, par ordre du ministère de J. B. [illegible]

1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington, ayant 46 pieds sept pouces sept lignes de face à la rue Moralès, entre la rue St. Ferdinand et la Presse à coton, sur cent cinquante huit pieds de profondeur.

2o. Vingt-deux lots de terre formant tout l'ilet compris entre les rues Urquhart, Moralès, Félicianna et Clouet, le lot désigné par le No. 13 sur le plan original dressé par J. La Pilié député voyer, daté du 17 mai 1833, déposé en l'étude de C. Pollock, notaire.

3o. Quatre lots de terre désignés par les Nos. 6, 7, 8 et 9 de l'ilet No. sur le plan ci-dessus mentionné, compris entre les rues des Grands Hommes, Craps, Louisa et Piété; lesdits quatre lots étant contigus ayant chacun 32 pieds de face à la rue Piété, sur 116 pieds 9 pouces de profondeur.

4o. Six lots de terre désignés par les Nos. 4, 9, 10, 11, 12 et 14 de l'ilet No. six du même plan, compris entre les rues Amour, Grands Hommes, Bons-Enfans et Clouet, les Nos. 4 et 9 ayant chacun 32 pieds de face à la rue Louisa sur cent trente pieds huit pouces de profondeur, et les Nos. 9, 10, 11, 12 contigus ayant chacun 30 pieds de profondeur, et le lot No. 13 ayant 32 pieds 7 pouces de face à la rue des Bons Enfans sur 120 pieds de profondeur.

5o. La moitié indivise de trois lots de terre situés sur la batture de la 3me. Municipalité, entre les rues Marigny et Mandeville, ayant chacun (mesure française) vingt pieds de face sur le fleuve ou à la rue de la Vieille Levée, une égale façade au fleuve, et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles soixante pieds; lesdits trois lots désignés par les Nos. 5, 6 et 7 sur un plan dressé par Louis Surgi, en date du 19 février 1835, déposé en l'étude de Jos. Cuvillier, notaire en cette ville; ensemble les constructions en briques à trois étages qui se trouvent sur lesdits lots de terre.

Cette vente sera faite aux conditions suivantes, savoir: un cinquième comptant, et la balance à six, douze, dix huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, clause pénale de dix pour cent, l'intérêt en cas de non paiement à échéance, hypothèque spéciale sur l'immeuble vendu jusqu'à parfait paiement avec la clause de non aliénation.

N. B.—Les bâtisses sur le lot de terre premièrement décrit, ainsi que sur les quatre lots de terre troisièmement décrits sont faits et payées.

Les plans desdits terrains seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.

Les actes de vente pardevant Achille Chiapella, notaire, aux frais des acquéreurs. 29 dec—4

Vente de couvertures et de whiskey.

PAR W. H. RICHARDSON & Co.

47, rue des Magasins.

J. W. FURNESS, Encanteur.

IL sera vendu mercredi prochain, 3 janvier, aux magasins de MM. H. et W. Henderson, 77, rue Tchoupitoulas à midi,

15 balles couvertures superfines de Montpellier.

8 pour cent vieux whiskey irlandais, supérieur.

28 dec—6

Vente de Syndic.

PAR HEWLETT & CLNAS.

IL sera vendu samedi 6 janvier 1844 à midi, à la Bourse de l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu et d'après un ordre de l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de la Louisiane et à la requête et sous la direction des syndic des créanciers de C. C. Williams, les propriétés foncières et les actions ci-après décrites, abandonnées par le dit failli à ses créanciers.

1o. Un lot de terre No. 1, dans l'ilet No. 116, dans le nouveau faubourg Marigny, formant l'encoignure des rues des Français et des Magistrats, mesurant 60 pieds de face à la rue des Français, sur une profondeur et une façade de 120 pieds sur la rue Magistrat, le tout mesure française.

2o. Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Ste. Marie, Seconde Municipalité, dans l'ilet borné par les rues Magasins, St. Joseph, Camp et Delord, et désigné sous la lettre U, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la Seconde Municipalité, ensemble avec la grande maison en briques à trois étages et dépendances cinquante 24 pieds 6 pouces de face à la rue St. Joseph, sur 113 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise, avec le droit à une allée d'environ 12 pieds de large; ledit lot a un privilège par ledit plan; ledit allée et la cour sont pavées en pierres plates avec le Water Works, chambre de bain etc. La situation de cette propriété en fait une des plus agréables résidences de cette ville. Ladite propriété est sujette à bail jusqu'au 1er. juin 1844, à raison de $1000 par an.

3o. Trente-cinq actions du fonds capital de la Compagnie de Banque et de Change, dont $20 par action ont été payées.

4o. Cinq actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance des Pompiers, sur lesquelles $25 par action ont été payées.

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant G. R. Stringer, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 29 nov—3f [illegible]

Vente de Syndic.

PAR JOHN M. BACK, Bureau rue St. Charles.

VAN WINKLE & VINCENT, encanteurs.

EN vertu d'un ordre de la Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 12 octobre 1843, il sera vendu le jeudi, 2 janvier 1844, à midi, à la Bourse St Louis, entre les rues Chartres et Royale, sous la direction du syndic de la faillite de A. Rasch.

1o. Un lot de terre dans le faubourg Marigny, désigné par le No. 4, sur le plan original, dressé par le député voyer de Baylil 1832, et déposé en l'étude de C. Pollock, N. P. Ledit lot ayant, mesure anglaise, cinquante trois pieds 1 1/2 pouce de face à la rue Bagatelle, entre les rues Bons Enfans et Amour, sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble une maison en bois, divisée en trois appartements, qui se trouve dessus.

2o. Un lot de terre sur le côté est de la rue de l'Esplanade, entre les rues Moreau et Casacalvo, mesurant, mesure anglaise, vingt huit pieds sept pouces et une ligne de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de cent six pieds, six pouces et sept lignes, entre lignes parallèles, conformément à un plan dressé par Jacob F. Rothhass, député voyer général, en date du 8 avril 1836 et déposé en l'étude de F. Grima, not. pub ensemble une maison en briques à trois étages et toutes les batisses, améliorations et dépendances y appartenant.

3o. Un lot de terre situé dans la rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourbon, mesurant trente deux pieds deux pouces de face à la dite rue de la Douane, sur environ cent vingt treize pieds quatre pouces de profondeur, plus ou moins, avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions: comptant.

Les actes de vente pardevant H. B. Cénas, not. pub. aux frais des acquéreurs. 29 nov—3f en 30j

IMPRESSIONS

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille

Toute espèce d'Ouvrages,

Affiches de steamboats et de Théatres,

Connaissemens, Blancs de Notaires,

Cartes d'annonces et autres,

Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c

AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODÉRÉS.